VOLUME XVIII — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 25 JUIN 1930 — NUMERO 4

Adressez toute c... "LA LIB...
ABONNEM...
Canada - - - - - - - $2.00
Etats-Unis - - - - - - $2.50
Europe - - - - - - - $3.00

LA LIBERTÉ

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

L'Association d'Éducation des Canadiens français du Manitoba

Liste des lauréats au Concours de français

GRADE XII — (a) Denise Clément, Couvent de Saint-Jean-Baptiste, 99%, bourse de $100.

GRADE XI — (a) Léone Bourbonnais, Académie Saint-Joseph, 93%, bourse de $50; (b) Annette Brabant, Couvent de Saint-Jean-Baptiste, 96%, bourse de $50.

GRADE X — (a) Marie Masson, Académie Saint-Joseph, 91%, médaille de France; (b) Jeanne d'Arc Aubin, Ecole du Sacré-Coeur, Winnipeg, 92%, médaille de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne.

GRADE IX — (a) Thérèse Côté, Académie Saint-Joseph, 88%, médaille de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises; (b) Alice Gervais, Couvent de Letellier, 96%, médaille du Conseil Provencher des Chevaliers de Colomb.

GRADE VIII — (a) Alice Paquin, Académie Saint-Joseph, 98%, médaille Cyrille Delâge; (b) Napoléon Garcau, Couvent de Saint-Laurent, 97%, médaille Cyrille Delâge; (c) Léa Pelletier, Ecole Lorraine, Thibaultville, 76%, médaille Cyrille Delâge. Rédaction: 1. Alice Carrière, Couvent de Saint-Norbert, 95%, don de $10 de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises; 2. Simone Légaré, Couvent de Sainte-Anne-des-Chênes, 92%, don de $8 de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises; 3. Cécile Lavoie, Couvent de Saint-Charles, 89%, don de $7 de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises.

GRADE VII — (a) Denise Gaudette, Académie Saint-Joseph, 92%, médaille de l'Association des Instituteurs de Langue Française; (b) Alma Martin, Couvent de Transcona, 90%, médaille de l'Association des Instituteurs de Langue Française; (c) Mariette Jutras, Ecole Saint-Pie, Letellier, 79%, médaille de l'Association des Instituteurs de Langue Française. Rédaction: Alice Tétrault, Couvent de La Broquerie, 95%, prix de la République Française.

GRADE VI — (a) Clarisse Desjardins, Académie Saint-Joseph, 91%, médaille de la Société Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg; (b) Isabelle Derrien, Couvent de Saint-Laurent, 95%, médaille de la Société Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg; (c) Simone Barnabé, Ecole Saint-Pie, Letellier, 89%, médaille de la Société Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg. Rédaction: Fernande Paquin, Ecole du Sacré-Coeur, Winnipeg, 100%, prix de la République Française.

GRADE V — (a) Zéphyrin Magnan, Couvent de Sainte-Anne-des-Chênes, 97%, médaille de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface; (b) Marguerite Morissette, Couvent de Fannystelle, 95%, médaille de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface; (c) Geneviève André, Ecole Grenier, Saint-Labre, 78%, médaille de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface. Rédaction: Corinne Marcoux, Couvent de Lorette, 91%, prix de la République Française.

GRADE IV — (a) Thérèse Saint-Hilaire, Académie Saint-Joseph, 100%, médaille de l'Union Nationale Métisse; (b) Hélène Joyal, Couvent de Sainte-Agathe, 100%, médaille de l'Association des Commissaires de Langue Française; (c) Cécile Fournier, Ecole Saint-Alexandre, La Broquerie, 91%, médaille de l'Association des Commissaires de Langue Française. Rédaction: Gabrielle Garand, Couvent de Saint-Pierre, 87%, prix de la République Française.

LES ELECTIONS DANS L'ALBERTA

Le gouvernement fermier Brownlee se maintient avec une majorité légèrement réduite

Edmonton. — Le premier ministre J.-E. Brownlee sort vainqueur des élections avec une majorité réduite de quatre. Les Fermiers-Unis de l'Alberta prirent le pouvoir il y a neuf ans, sous la direction d'Herbert Greenfield et ce sera leur troisième terme dans l'administration de la province.

Tous les membres du cabinet ont été réélus. Les libéraux, au nombre de 11, forment le plus fort groupe de l'opposition, mais leur chef, G.-W. McDonald, a été défait. Les six conservateurs élus représentent des circonscriptions de Calgary et d'Edmonton.

La position des partis est la suivante:

Fermiers-Unis	38
Libéraux	11
Conservateurs	5
Travaillistes	4
Indépendants	5
Total	63

Trois Canadiens français élus

L.-A. Giroux (lib.) est réélu dans Grouard contre Mme Field (U.F.A.). A Saint-Albert, l'ancien député Lucien Boudreau (lib.) est défait par son beau-frère O. Saint-Germain (U.F.A.). A Saint-Paul, L. Joly (U.F.A.), député sortant, cède la place à J.-M. Dechênes (lib.). Dans Beaver River, où se présentaient Amos Delisle (U.F.A.) et le Dr L. Lebel (ind.), aucun d'eux n'a été élu.

Voici la liste des candidats élus:

Fermiers élus

Acadia: L. Proudfoot (pas de changement).

Alexandra: P.-J. Enzenauer (pas de changement).

Camrose: Hon. V.-W. Smith (pas de changement).

Cardston: G.-L. Stringham (pas de changement).

Cochrane: R.-M. McCool (pas de changement).

Coronation: G.-N. Johnson.

Cloverbar: Rudolph Henig (siège nouveau).

Cypress: Hon. P.-F. Baker (pas de changement).

Didsbury: A.-B. Claypool (pas de changement).

Empress: W.-S. Smith (pas de changement).

Edmonton: Hon. J.-F. Lymburn (pas de changement).

Grande Prairie: Hugh Allen (acclamation).

Gleichen: J.-C. Buckley (pas de changement).

High River-Okotoks: Hon. Geo. Hoadley (pas de changement).

Handhills: G. Forster (pas de changement).

Innisfail: Donald Cameron (pas de changement).

Little Bow: Hon. O.-L. McPherson (acclamation).

Lac Sainte-Anne: M.-C. McKeen (acclamation).

MacLeod: W.-H. Shield (pas de changement).

Nanton-Claresholm: G. Walker (pas de changement).

Olds: F.-R. Grisdale (pas de changement).

Peace River: William Bahly.

Ponoka: Hon. J.-E. Brownlee (acclamation).

Pembina: G. MacLachlan (pas de changement).

Red Deer: G.-W. Smith (pas de changement).

Ribstone: W.-G. Farquharson (pas de changement).

Saint-Albert: O. Saint-Germain (gain sur libéraux).

Sturgeon: S.-A. Carson (pas de changement).

Sedgwick: A.-G. Andrews (pas de changement).

Stettler: A.-L. Sanders (pas de changement).

Stony Plain: D. McLeod (pas de changement).

Taber: J.-J. McLellan (pas de changement).

Vermillion: Hon. R.-G. Reid (pas de changement).

Victoria: P.-A. Miskew (pas de changement).

Vègreville: A.-M. Matheson (pas de changement).

Wainwright: J.-R. Love (pas de changement).

Whitford: I. Goretski (pas de changement).

Warner: M.-J. Connor (pas de changement).

Libéraux élus

Calgary: J.-J. Bowlen (gain sur travaillistes).

Calgary: G. Webster (pas de changement).

Grouard: L.-A. Giroux (pas de changement).

Leduc: A.-P. Mitchell (gain sur fermiers).

Medicine Hat: H. Lang (pas de changement).

Pincher Creek: H. Bossenberry (gain sur fermiers).

Wetaskiwin: H.-J. Montgomery (gain sur fermiers).

Arthabaska: F.-R. Falconer.

Beaver River: H.-H. Dakin.

Saint-Paul: Joseph-M. Deschêne (gain sur fermiers).

Edmonton: W.-R. Howson (pas de changement).

Conservateurs élus

Calgary: H.-C. Farthing (pas de changement); J. Irwin (pas de changement); H.-W. Gill (siège nouveau).

Edmonton: D.-M. Duggan (pas de changement; C.-Y. Weaver (pas de changement); W.-A. Atkinson (siège nouveau).

Travaillistes élus

Calgary: F.-J. White (pas de changement).

Edson: C. Pattinson (pas de changement).

Lethbridge: A. Smeaton (pas de changement).

Edmonton: C.-L. Gibbs (pas de changement).

Lacombe: Hon. Irene Parlby (pas de changement).

Indépendants

Bow Valley: J. McIntosh (gain sur libéraux).

Drumheller: F.-C. Moyer (nouveau siège).

Rocky Mountain House: G.-E. Cruikshank (gain sur travaillistes).

Vicaire général



Mgr W. JUBINVILLE, P.D., qui vient d'être nommé vicaire général du diocèse de Saint-Boniface.

Mgr Jubinville, P.D., Vicaire Général

Par décision de S. G. Mgr Béliveau, archevêque de Saint-Boniface, Mgr W.-L. Jubinville, curé de la cathédrale, vient d'être élevé à la dignité de vicaire général. Mgr Jubinville remplace Mgr G. Cloutier, curé de Saint-Norbert, récemment décédé.

Le nouveau vicaire général du diocèse de Saint-Boniface est avantageusement connu non seulement à Saint-Boniface où il exerce le ministère sacré depuis de nombreuses années, mais encore par toute la province du Manitoba et même au delà. Ses qualités de bonté, de zèle, de charité et de beau caractère lui ont valu de précieuses amitiés dans toutes les classes de la société. C'est avec un véritable plaisir que les paroissiens de Saint-Boniface et tous les amis de Mgr Jubinville ont appris sa nomination au poste important de vicaire général du diocèse.

Mgr Jubinville est né à Fall River en 1872 et est venu au Manitoba dans son enfance avec ses parents, qui se fixèrent à Saint-Joseph. Il fit ses études classiques au Collège de Saint-Boniface et ses études théologiques au Grand Séminaire de Montréal. Il fut ordonné prêtre par Mgr Vital Grandin à Saint-Joseph, en 1894. Il fut successivement desservant à Saint-Léon, puis curé de Brandon, où il eut un immense territoire à desservir. En 1898, il était nommé à Saint-Adolphe et l'année suivante curé de Dunrea. Il fut subséquemment curé de Sainte-Anne-des-Chênes et enfin nommé par Mgr Béliveau curé de la cathédrale de Saint-Boniface, poste qu'il occupe depuis plus de quinze ans. Il fut créé Prélat Domestique il y a quelques années.

Nous sommes heureux d'offrir au distingué prélat nos meilleurs voeux et nos souhaits les plus respectueux.

BAXTER GARDE LE POUVOIR

31 conservateurs et 18 libéraux élus au Nouveau-Brunswick — L'opposition passe de 11 à 17

Saint-Jean, N.-B. — Le premier ministre conservateur, M. J.-B.-M. Baxter, du Nouveau-Brunswick, a remporté la victoire aux élections générales de jeudi dans cette province. Il a fait élire 30 de ses candidats et il a remporté lui-même la victoire dans son comté. Il conserve donc le pouvoir par une majorité de 14 voix.

Les libéraux, qui n'avaient que 11 sièges depuis les élections précédentes, en détiendront maintenant 17. Le chef de l'opposition, M. W.-P. Jones, a perdu son élection dans son comté de Carleton où il a été battu par le candidat du gouvernement, M. E.-W. Melville.

Les libéraux ont gagné quatre sièges dans le comté de Northumberland et deux dans le comté d'Albert, causant ainsi la défaite de l'orateur de la Chambre, M. J.-L. O'Brien, et du ministre de l'agriculture, M. Lewis Smith.

Le premier ministre Baxter, dans son comté de Saint-Jean, a augmenté de façon appréciable sa majorité personnelle.

M. H. Price, le seul indépendant, n'a obtenu que 180 voix dans la ville de Moncton. Il a perdu son dépôt. Dans la ville de Saint-Jean, les deux candidats de l'opposition ont aussi perdu leur dépôt contre le premier ministre Baxter et M. H.-C. Smith.

Lors de la dissolution du parlement, le gouvernement conservateur détenait 35 sièges, l'opposition 11 et il y avait deux sièges vacants.

Déclaration de M. Baxter

Le premier ministre Baxter a fait la déclaration suivante:

"J'ai fait en sorte de ne pas mêler les affaires provinciales aux affaires fédérales au cours de la dernière campagne, bien qu'un ministre de la Couronne et trois sénateurs aient pris part à la campagne dans le but de mêler la politique fédérale dans nos affaires provinciales. Ils ont reçu leur réponse.

"Le peuple a également répondu aux protestations d'un certain nombre de gens contre la loi des liqueurs. A l'exception du comté d'Albert, l'opposition n'a de représentant dans aucun des comtés qu'on peut appeler "secs".

"Nous avons maintenant une majorité très suffisante et nous constatons que le public a approuvé notre politique. Nous continuerons, au cours des cinq prochaines années, à administrer les affaires de la province avec autant de succès que par le passé".

La Tournée de la "Liberté"

Les artistes de la **Liberté**, qui jouent ce soir à Saint-Léon, terminent avec cette représentation la première partie de leur tournée. Le reste de la province sera visité au mois d'octobre. Nous tenons à remercier le public de l'accueil chaleureux qui a été fait partout à nos acteurs. Et à ceux de nos amis qui devront attendre jusqu'en octobre pour les applaudir, nous dirons: Un peu de patience, vous aurez votre soirée de la **Liberté** et vous en serez satisfaits!

Mort de Paul Dufault

Nous apprenons la mort de M. Paul Dufault, ténor canadien, survenue vendredi soir à Sainte-Hélène de Bagot. Il était âgé de 57 ans. M. Dufault était bien connu dans l'Ouest où il avait fait deux tournées il y a une dizaine d'années.

L'Ontario doit $5,000 au Manitoba depuis 62 ans

M. W.-J. Healy, bibliothécaire provincial, dans une causerie faite au Club Kiwanis sur l'histoire des débuts du Manitoba, a rappelé qu'en 1868, alors que la province fut éprouvée par une épidémie de sauterelles qui détruisit les récoltes et fit fuir le gibier, la Compagnie de la Baie d'Hudson, plusieurs villes du Canada et les Etats-Unis vinrent au secours des habitants. La législature de l'Ontario vota à cet effet $5,000; mais cette somme n'a jamais été payée, comme en font foi les registres, conservés dans les archives de la province, de l'hon. A.-G.-B. Bannatyne, secrétaire du comité de secours.

Noces d'Argent de la Paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg

Rappelé en France



M. JEAN KNIGHT, ministre de France à Ottawa, nommé chef des services de presse aux Affaires Etrangères.

M. KNIGHT VA NOUS QUITTER

Le ministre de France à Ottawa est nommé chef des services de la presse à Paris

Ottawa. — Le gouvernement français vient de rappeler M. Jean Knight, ministre de France au Canada, pour lui confier le poste de chef des services de presse au ministère des affaires étrangères à Paris. On s'attend à ce que M. Knight quitte le Canada d'ici une quinzaine de jours. M. Henri Coursier, secrétaire de la légation de France à Ottawa, assumera les fonctions de M. Knight en attendant la nomination d'un nouveau ministre français au Canada.

M. Briand, le ministre des affaires étrangères de France, qui est un vieil ami de M. Knight, appuie, dans le message où il annonce la nouvelle de l'élévation de M. Knight à ce nouveau poste, sur la grande importance que le gouvernement français attache à la fonction de ministre au Canada. Seule la nécessité d'avoir auprès de lui un diplomate d'une vaste expérience à la tête du service des nouvelles du ministère des affaires étrangères a pu l'amener à rappeler M. Knight à Paris. M. Knight succède à M. Paul Bargeton, qui devient chef des services européens du ministère; le poste qu'occupait M. Bargeton a été laissé quelque temps sans titulaire pour permettre à M. Knight d'en prendre charge.

M. Knight a déclaré, pour sa part, qu'il regrettait beaucoup d'avoir à quitter le Canada. Seule, l'occasion d'avoir à travailler en contact intime avec M. Briand lui fait aimer son nouveau poste. Il ne pourra jamais oublier l'attitude sympathique du peuple canadien envers lui-même et la nation française. Il considère la légation canadienne comme très importante. L'importance de la population d'origine française et la part importante que le Canada prend aux affaires du monde rendent plus nécessaire encore le maintien des relations cordiales entre le Canada et la France. De plus, les relations avec le Canada facilitent les relations avec la Grande-Bretagne elle-même, ainsi qu'avec l'Empire britannique. Cette opinion qu'il exprime n'est pas seulement la sienne propre, mais aussi celle du gouvernement français.

M. Knight est fier d'avoir été le premier ministre de France au Canada. Il regrette que son séjour ici ait été plutôt court, mais il espère que son nouveau poste lui permettra de continuer le travail qu'il a commencé ici, le travail de rendre plus étroites les relations entre le Canada et la France.

S. E. le cardinal Rouleau reçu en audience par le Pape

Cité Vaticane. — Le cardinal Rouleau a été reçu en audience par le Saint-Père, qui lui a exprimé sa satisfaction de ce qu'il eût fait le voyage de Rome pour assister à la canonisation des martyrs du Canada le 29 juin courant.

ISTAMBOUL, Turquie. — Un traité d'amitié entre la Turquie et la Grèce a été signé en cette ville.

Union dans la reconnaissance — S. G. Mgr A.-A. Sinnott préside aux fêtes — La confirmation — Grand'messe chantée par le R. P. P. Magnan, O.M.I. — Sermon de Mgr A.-A. Cherrier, P.A., V.G. — Allocution de Mgr l'Archevêque — Lundi, service funèbre

Les 22 et 23 juin, la paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg célébrait ses vingt-cinq ans de vie catholique et française. Un concours de très providentielles coïncidences a comme uni davantage dans la reconnaissance et dans la sympathie les coeurs qui doivent chérir la vie paroissiale au même centre.

Avec la célébration du vingt-cinquième anniversaire eut lieu la cérémonie de la confirmation; puis, à la grand'messe, la Société Saint-Jean-Baptiste, à l'occasion de ses quarante ans d'existence, ne fit qu'un tout avec l'entité strictement paroissiale; et, au deuxième jour, les funérailles d'une de nos premières et bien dignes paroissiennes coïncidaient avec le service funèbre destiné à tous les membres défunts de la paroisse depuis sa fondation.

Ouverture des fêtes et confirmation

Dimanche matin, à 9 h., l'église, parée de tentures et de drapeaux, son maître autel surmonté du signe symbolique "25" tout électrifié, et sa statue du Sacré-Coeur planant au haut du sanctuaire, tout invitait aux fastes des grands jours.

S. G. Mgr A.-A. Sinnott, archevêque de Winnipeg, s'agenouilla, revêtit les ornements pontificaux, célébra la messe; les RR. PP. W. Vézina, O.M.I., curé, et J.-B. Beaupré, O.M.I., vicaire, assistèrent Sa Grandeur.

Après cette messe basse, Mgr l'Archevêque conféra le sacrement de confirmation à 46 de nos enfants. M. et Mme Ernest Guertin servirent de parrain et de marraine.

Aussitôt cette cérémonie finie, trois enfants s'avancèrent pour offrir à Monseigneur leurs hommages de reconnaissance et leurs voeux de bonheur; avec leurs gentilles expressions de sentiments, ils présentèrent deux bouquets de fleurs et une enveloppe précieuse. A ces toutes courtes adresses, Mgr l'Archevêque répondit, avec une grande cordialité et avec des paroles très inspiratrices. Les sentiments que viennent lui exprimer les enfants attirent ses remerciements. Il leur souhaite de bien profiter des dons du Saint-Esprit, et pour cela, de bien profiter de l'éducation que leur donnent leurs bons parents.

La messe paroissiale

Si, au dehors, la sérénité de l'azur se prêtait a refléter l'image d'une paroisse en liesse, et si une brise de l'ouest modérait au mieux les ardeurs d'un soleil éclatant, à l'intérieur, dans l'église paroissiale, l'abondance de la joie et le souffle de la reconnaissance surent rendre plus spirituels les plaisirs des anniversaires célébrés et les hommages des pasteurs et des fidèles au Sacré-Coeur de Jésus.

Onze heures sonnèrent. La procession s'engagea dans le corridor qui longe les classes de notre école, monta les escaliers d'en avant et se dirigea vers le sanctuaire; tous se prosternèrent pour recevoir la bénédiction de Monseigneur.

A la grand'messe, le célébrant fut le R. P. Prisque Magnan, O.M.I., procureur provincial, qui était provincial lors de la fondation de cette paroisse. Le R. P. Wilfrid Piédalue, O.M.I., ancien élève d'ici, aujourd'hui professeur de philosophie au collège de Gravelbourg, et le R. P. Isaïe Desautels, préfet au Juniorat de Saint-Boniface, servirent diacre et sous-diacre. S. G. Mgr l'Archevêque, au trône, était assisté du R. P. Josaphat Magnan, O.M.I., provincial, et du R. P. Alcide Normandin, O.M.I., supérieur du Juniorat de la Sainte-Famille, autrefois à la cure du Sacré-Coeur. Au choeur l'on remarqua principalement Mgr A.-A. Cherrier, P.A., V.G., M. l'abbé M. Kessler, les RR. PP. O. Plourde et G. Bellemare, O.M.I.

Après les annonces du prône, le Rév. Père curé adressa la bienvenue à Mgr l'Archevêque. Au nom de la paroisse il remercie Sa Grandeur pour ses bienfaits du passé et pour la nouvelle preuve de sa sollicitude, lui réitère la promesse de respectueuse et affectueuse soumission à ses directions. Il remercie aussi Mgr Cherrier qui, malgré son grand âge, a bien voulu accepter de donner le sermon de circonstance.

Le sermon

"Que sera donc cet enfant? Car la main du Seigneur était avec lui." (S. Luc I, 66). Tel est le texte que le vénérable prédicateur choisit et expliqua pour célébrer le double anniversaire: les vingt-cinq années de la paroisse et les quarante ans d'existence de notre société nationale, à Winnipeg.

Avec les amis et les proches, il se plaît à redire ces paroles qui rappellent le souvenir de la miséricorde divine, qui sont si appropriées aux circonstances, comme elles le furent en d'autres mémorables occasions.

A l'époque des fondations, l'on pouvait se demander: Que sera cet enfant, cette société, cette paroisse? O vous qui êtes la garde avancée en ce pays, soyez fiers de votre patron! Imitez sa foi, ses exemples, ayez son amour, soyez fiers de cette chère église consacrée au Sacré-Coeur de Jésus.

Que sera cet enfant, cette race canadienne-française? Le développement de la race française au Canada a marché de pair avec les pantations de croix en ce pays, depuis 1534 jusqu'à nos jours. Toujours la croix veillait, protégeait, sauvait. Transportez-vous de Québec jusqu'au Pacifique, comptez les anneaux de la chaîne hiérarchique; comptez les églises, les maisons d'éducation, les institutions, les ordres religieux et le nombre des prêtres.

Considérez les illustres prédécesseurs qui, dans huit jours, seront canonisés, car ces "Martyrs Canadiens" ont un titre spécial à notre vénération et à notre invocation. La récente circulaire de S. G. Mgr l'Archevêque vient aviver la reconnaissance chrétienne. Béni soit le ciel qui a donné la récompense éternelle à ces martyrs de la propagation de la foi au Canada.

"Que sera cet enfant?" Mgr Cherrier salue l'Eglise métropolitaine, celle de Saint-Boniface, à mi-chemin entre l'Est et l'Ouest; il salue la paroisse de l'Immaculée Conception, autrefois tout indiquée aux nôtres.

Ici le prédicateur rend un éloquent hommage aux Missionnaires Oblats de Marie Immaculée qui, plus que tout autre dans l'Ouest canadien, ont jeté la semence évangélique, rappelé le souvenir de la miséricorde divine, et qui ont été les pionniers de notre langue. Voilà pourquoi Mgr l'Archevêque n'a pas cru trop donner en accordant cette paroisse à perpétuité aux Oblats. Béni soit Monseigneur qui, avec un coeur si large, reconnut ces dévouements.

Que sera cet enfant? Espérance! Viendront des jours d'une gloire encore plus grande. Je ne saurais espérer voir moi-même les jours glorieux des noces d'or, mais je demande le privilège de déposer votre couronne d'argent au pied du Coeur de Jésus. Ces jours plus glorieux viendront, mais à la condition que vous ne fermiez pas l'oreille à la voix du Souverain Pontife qui, entre autres choses, condamne fortement les modes criminelles de notre époque; à condition que vous ayez l'amour de l'éducation chrétienne, laquelle vos enfants continuent à recevoir sous la direction des religieuses.

Enfin, cette couronne d'argent, nous l'offrons au curé fondateur de cette paroisse, le R. P. Xiste Portelance. Du haut du ciel, qu'il la bénisse! En même temps, que Mgr Langevin soit béni! Que, en restant tous unis, grandissent sans cesse ses oeuvres en faveur de notre langue et de notre foi.

Allocution de Mgr l'Archevêque

A la fin de la messe, notre bien-aimé archevêque adressa la parole. Sa Grandeur exprima sa joie d'être au milieu de nous pour remercier Dieu de ses faveurs. Rendant hommage au

(A suivre en deuxième page)

FONDS DU MONUMENT DARVEAU

Souscriptions précédentes	$783.70
Enfants de Marie, Lorette, Man.	2.00
Enfants de l'Ecole Indienne, Camperville, Man.	3.75
Total	$789.45

Noces d'argent

(Suite de la première page)

prédicateur du jour, Sa Grandeur rappelle que Mgr Cherrier, autrefois curé de l'Immaculée Conception, contribua à la fondation de la paroisse du Sacré-Coeur, puisqu'il dut alors faire le sacrifice de donner une partie de ses paroissiens. A l'honneur du très regretté Mgr Langevin, elle ajoute: Les privilégiés de cette paroisse du Sacré-Coeur doivent se rappeler que Mgr Langevin ne pouvait leur donner un plus grand témoignage d'amour de leur foi et de leur langue. Hommage au R. P. Portelance, curé fondateur! Hommage aux Oblats! Avec l'assurance que les Oblats, les parents, les religieuses, les sociétés garderont leurs traditions religieuses et nationales, Monseigneur, de grand coeur, prie le Sacré-Coeur de leur accorder sa bénédiction.

Au son de l'orchestre, les enfants de choeur se mirent en procession et accompagnèrent Mgr l'Archevêque jusqu'à la salle paroissiale. La Chorale du Sacré-Coeur, sous la direction de M. J.-A. Hébert et avec le concours de l'organiste, Mme L. Thibault, chanta la messe de Lemerlier, à l'exception du "Credo", de Ganze.

Eurent l'honneur de faire la quête: M. et Mme A.-B. Desrochers, M. et Mme E.-I. Blanchard.

Lendemain de fêtes: un service funèbre

Selon le programme-souvenir imprimé à l'occasion de ces fêtes, le deuxième jour de célébration du vingt-cinquième anniversaire devait réunir les paroissiens auprès des autels en vue de prier pour tous les défunts de la paroisse. Or, un deuil tout récent au milieu d'une de nos premières familles nous mit en présence de toute la réalité. Aussi, le service de Mme Ernest Aubin et ses funérailles coïncidèrent avec le service funèbre qui eut lieu à 9 h. Ensemble redisons: "Coeur Sacré de Jésus, j'ai confiance en vous".

ECHOS D'EUROPE

Médecins canadiens et américains en France

Paris. — Soixante médecins américains et canadiens, accompagnés de comités médicales françaises, ont commencé une randonnée à travers la France, afin d'en visiter les richesses thermales et climatiques.

Leur visite, qui a commencé par Deauville, s'est continuée par La Baule, la région de Biarritz, les Pyrénées, le Massif Central, les Alpes, les Vosges.

Leur voyage, impeccablement organisé par l'Office national du tourisme, leur a permis d'admirer les plus belles régions de France, et de revenir documentés sur nos richesses minérales, dont les honneurs leur ont été faits par les médecins des stations visitées.

A leur retour, le 23 juin, nos amis américains et canadiens ont été reçus à l'Académie de médecine.

Le crucifix de Marie-Antoinette est offert au Pape

Cité du Vatican. — L'"Osservatore Romano" signale que le Pape a reçu parmi les cadeaux, à l'occasion de son jubilé, le crucifix que Marie-Antoinette portait continuellement sur elle lors de sa captivité.

Cette relique, qui est offerte par le Père May, secrétaire de l'évêché de Nice, prendra place dans la Bibliothèque vaticane où se trouve déjà le crucifix de Louis XVI.

Nommé auxiliaire de Carthage

Paris. — M. le chanoine Saint-Pierre, secrétaire de l'évêché de Bayonne, a été nommé évêque titulaire de Gordus et auxiliaire de Mgr Lemaître, archevêque de Carthage.

La cause de Don Bosco

Cité Vaticane. — La Congrégation des Rites s'est remise à étudier la cause de Don Bosco, fondateur des Salésiens, qui fut béatifié en juin dernier et dont la canonisation est maintenant envisagée. On étudie aussi celles de Thomas Morus, chancelier d'Angleterre, décapité sous Henri VIII, et du cardinal John Fisher, évêque de Rochester, Angleterre, au 16e siècle.

Un grand journal anglais disparaît

Londres. — Un des derniers journaux libéraux d'Angleterre, le "Daily Chronicle", vient de disparaître, absorbé par le "Daily News", qui, il y a deux ans, avait absorbé de la même façon la "Westminster Gazette". Désormais il ne reste plus, à Londres, qu'un seul journal libéral, le "Daily News", comme il n'en reste qu'un en province, le "Manchester Guardian".

On allègue, pour expliquer cette disparition, la nécessité de la rationalisation dans l'industrie de la presse. Peut-être faut-il y voir aussi une conséquence de l'élimination progressive du parti libéral.

Quoi qu'il en soit, les journaux populaires du matin à Londres sont désormais au nombre de quatre: le "Daily Mail", le "Daily Express", le "New Chronicle" et le "Daily Herald". Ils se partageront une vente nette journalière dépassant 6 millions d'exemplaires. La part du "Daily Herald", qui n'était que de 250,000 exemplaires seulement il y a un an, dépasse déjà de beaucoup le million d'exemplaires.

LE VATICAN ET L'AFFAIRE DE MALTE

Dans un livre blanc qu'il vient de publier, le Vatican tient lord Strickland, premier ministre de Malte, responsable des difficultés religieuses survenues dans l'île

Cité du Vatican. — Le "Livre Blanc", que le Vatican a publié samedi, déclare que lord Strickland, le premier ministre de Malte, est la cause principale de toutes les difficultés religieuses dans l'île de Malte.

"Les troubles actuels à Malte ne pourront cesser, dit le "Livre Blanc", tant que le gouvernement britannique n'agira pas effectivement sur la cause."

Le "Livre Blanc" est une réponse au "Livre Bleu" publié sur la même sujet par le gouvernement britannique, il y a quinze jours.

Il dit que lord Strickland "s'est toujours efforcé de prendre l'attitude d'un bon catholique devant le peuple, se déclarant "persona grata" auprès du Saint-Siège, tout en continuant son travail d'opposition aux évêques et au clergé."

Partisans trompés

Parlant du rapport de Mgr Robinson, délégué apostolique à Malte, maintenant nonce dans l'Etat Libre de l'Irlande, le "Livre Blanc" dit: "Il fait voir que lord Strickland est la principale cause des perésentes difficultés religieuses dans l'île, que ses partisans sont trompés et que les troubles causés par lord Strickland sont opposés aux meilleurs intérêts de l'Empire britannique".

Au sujet de la trêve électorale proposée par le gouvernement britannique, en vertu de laquelle le Saint-Siège empêcherait le clergé de prendre part aux élections et de proposer ses propres candidats, alors que lord Strickland s'engagerait lui-même, personnellement et autant que possible, à empêcher un renouvellement des polémiques avant et pendant les élections, le cardinal Pacelli, secrétaire d'Etat, dit, dans le "Livre Blanc", qu'il n'accepterait pas cette proposition, parce que lord Strickland ne fait qu'une promesse temporaire et l'entoure de réserves.

Pas d'intervention du Saint-Siège

"Le Saint-Siège déclare ne pas pouvoir intervenir pour priver le clergé maltais des droits qui lui sont accordés par la constitution de l'île, laquelle stipule même qu'il aura une représentation fixe de deux places dans le sénat."

Au sujet de la lettre pastorale dans laquelle l'évêque de Malte, le 1er mai, a défendu aux fidèles de voter pour lord Strickland, le "Livre Blanc" reproduit la note du cardinal Pacelli en date du 19 mai, laquelle réfute la déclaration que la lettre de l'évêque était une intervention politique contre le parti de la constitution en faveur du parti nationaliste.

"La défense de l'évêque n'était pas dirigée seulement contre lord Strickland, mais contre tous ceux qui auraient pu, en quelque manière que ce soit, aider à la campagne contre l'Eglise catholique, qu'ils fussent candidats de lord Strickland ou candidats d'autres partis."

Les devoirs des évêques

Le "Livre Blanc" dit que les évêques remplissent leurs devoirs lorsqu'ils avertissent les fidèles de l'obligation pour eux de ne pas soutenir de leurs votes qui que ce soit engagé dans les activités nuisibles à la religion.

"En prononçant un jugement sur la question de Malte, dit le texte, l'on doit considérer les conditions spéciales de cette île, où la population est très attachée à ses coutumes, coutumes qui pénètrent leur vie religieuse et civile et qui entourent les évêques et le clergé de vénération. Cet état de choses est sanctionné par la constitution de Malte, qui réserve deux places au sénat pour des prêtres choisis par l'archevêque de Malte.

"Cependant, lord Strickland a constamment adopté contre cet état de choses une ligne de conduite qui équivaut à leur négation ou à une tentative de le détruire, au détriment de la religion et du clergé".

L'origine et la fabrication du thé au cinéma

Une série de pellicules du plus poignant intérêt, oeuvre de "Motion Skreendaz", de Vancouver, est actuellement représentée au théâtre Capitol. La coopération de Kelly, Douglas et Compagnie, de Vancouver aussi, a grandement facilité cette représentation.

Les jeunes branches du haut de l'arbuste sont seules utilisées pour la fabrication de ce thé pur. Des hangars de pesage, il est transporté à la manufacture au moyen de charrettes à boeufs qui grincent et se balancent sous la charge. Ici, par un frappant contraste avec les méthodes primitives employées jusqu'ici, les machines sont modernes; les feuilles passent sur d'énormes rouleaux avant de se rendre au département de séchage où il est séché par des méthodes naturelles. Emballé dans de grandes caisses, le thé est embarqué à destination de l'Ouest. On représente un paquebot déchargeant la précieuse cargaison sur les quais de Vancouver. Dans l'établissement de Kelly, Douglas et Compagnie sont représentés les différentes méthodes et procédés de mélange, d'emballage et d'étiquetage jusqu'à ce que les paquets aient pris la forme portant la marque "Nabob Tea", familière dans chaque foyer.

PARIS. — M. Raymond Poincaré se rendra au Pérou l'année prochaine sur l'invitation du gouvernement péruvien.

La France proteste contre le tarif américain

Paris. — Le Comité des douanes de la Chambre des députés a décidé d'envoyer sa protestation à Washington contre la nouvelle échelle tarifaire américaine. Les Français estiment le nouveau tarif des Etats-Unis préjudiciable à leurs intérêts.

Une expédition vers le pôle Nord en sous-marin

Paris. — Sir George-Hubert Wilkins, l'explorateur anglais, et Lincoln Ellsworth, l'explorateur américain qui a passé une bonne partie de sa vie dans les régions arctiques et qui accompagnait Roald Amundsen lors de l'envolée "Norge" au-dessus du pôle nord, ont l'intention de tenter l'an prochain d'atteindre le pôle nord en sous-marin. C'est Vihljamur Stefansson qui émit le premier cette idée dont il discuta la possibilité de réalisation dans le volume qu'il publia sur ses explorations dans la région arctique canadienne.

L'expédition portera le nom d'"Expédition sous-marine transpolaire Wilkins-Ellsworth". Le commandant Sloan Dannehower dirigerait l'équipage du vaisseau et le Dr Sverdrup serait à la tête du corps des savants qui accompagneront les explorateurs. L'expédition quitterait New-York en juin pour se rendre au Spitzberg, elle traverserait le pôle nord en naviguant sous les glaces et elle atteindrait l'Alaska au mois d'août.

La crise agricole et la mévente des chevaux en France

Paris. — La crise chevaline devient de plus en plus grave en France où la mévente ne fait que s'accentuer de mois en mois.

La reproduction chevaline diminue en France de jour en jour, et il n'est pas rare, désormais, de voir vendre à la boucherie des poulains parfaitement conformés. Les marchands de chevaux dont la profession subit durement les conséquences de cet état de choses, sont les intermédiaires nécessaires entre l'agriculteur éleveur et l'acquéreur, qui peuvent difficilement se rencontrer sur le marché.

Diplomatie conjugale

On a dit et rien n'est plus vrai, qu'il n'est point de ménage plus uni que celui de M. Snowden, ministre britannique des Finances.

Bismarck était aussi un bon mari, mais à l'allemande. Il restait diplomate, même à domicile.

La princesse de Bismarck, qu'il aimait beaucoup, mais qu'il taquinait sans cesse, voulait dîner à 7 heures; lui, à 9 heures.

On finit par s'entendre sur une transaction du chancelier: le dîner fut servi régulièrement à 8 heures.

— Comme cela, disait Bismarck, nous sommes contrariés tous les deux. Mais le régime des concessions réciproques est respectée.

VOLUME XVIII. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 25 JUIN 1930 NUMERO 4

Celui qui veut une chose en vient à bout; mais la chose la plus difficile, dans le monde, c'est de vouloir.
Joseph de MAISTRE.

LA LIBERTÉ

L'Association d'Education n'est pas l'affaire d'un seul homme. C'est l'affaire de tous les Franco-Manitobains.
Henri LACERTE.

QUE TOUTES NOS PAROISSES SOIENT BIEN REPRÉSENTÉES

C'est dans moins de deux semaines que s'ouvrira à Saint-Boniface le huitième Congrès de l'*Association d'Éducation des Canadiens français du Manitoba*. Quelques cercles paroissiaux ont déjà procédé au choix de leurs délégués, mais c'est dimanche prochain que doit s'accomplir cette formalité dans la plupart de nos centres. Nous voulons attirer encore une fois l'attention sur ce point essentiel.

Le Congrès des 8 et 9 juillet prochain ne le cédera en rien comme importance à ceux qui l'ont précédé. Des amendements à la constitution y seront proposés pour assurer un travail plus efficace. On y fera rapport des activités de l'Association depuis deux ans et l'on tracera le programme d'une nouvelle période. Enfin le Congrès aura à élire l'exécutif.

Toutes ces besognes, pour être accomplies d'une manière satisfaisante, doivent avoir la collaboration effective de tous les groupes de la province. Non seulement toutes nos paroisses doivent être représentées, mais chaque paroisse doit se faire un point d'honneur d'envoyer le plein contingent des délégués auquel elle a droit. Elle montrera ainsi l'intérêt qu'elle porte aux choses de l'Association et fera en même temps beaucoup pour promouvoir la cause de l'éducation dans son propre milieu.

L'*Association d'Education* n'est pas l'affaire de quelques hommes qui se sont adjugé la direction de nos affaires scolaires et donnent des ordres sans relever eux-mêmes de personne. Elle est essentiellement l'affaire de tous les Canadiens français du Manitoba. C'est le Congrès seul qui délègue à l'exécutif ses pouvoirs. Il a sur ce dernier un droit de contrôle qui s'exerce précisément lors de nos grandes assises nationales. L'exécutif serait par lui-même un corps impuissant et inutile, s'il n'était soutenu par la masse des nôtres dont il tient son autorité.

A cette prise de contact des membres de l'Association avec l'exécutif s'en ajoute une autre, non moins importante, des membres entre eux. Il est d'un grand intérêt et d'une utilité pratique évidente, pour les délégués, de discuter ensemble leurs problèmes locaux, d'apprendre les solutions qu'on y a trouvées ici et là. De cet échange de vues et d'expériences chacun emporte des leçons profitables, et ainsi la grande cause scolaire des Franco-catholiques du Manitoba se fortifie d'année en année de l'appoint des bonnes volontés et des conseils qui lui viennent de la masse de nos compatriotes disséminés à travers la province.

Pour que ces résultats donnent leur plein rendement, il est essentiel, on le voit, que chaque paroisse soit représentée par tous les délégués auxquels lui donne droit le chiffre de sa population. Sans doute cela entraine des sacrifices, de temps et d'argent, mais ne devrait-on pas les consentir joyeusement quand l'on considère qu'ils ne seront pas faits en vain et qu'ils se relient aux intérêts les plus chers de nos enfants.

Nous demandons à messieurs les curés et aux officiers des cercles paroissiaux de faire écho à notre appel. Il faut que la représentation des divers groupes dans les deux diocèses soit aussi imposante que possible, et elle le sera si chacun s'efforce de faire son devoir. Les membres de l'exécutif sortant de charge, qui se sont dévoués pour l'Association depuis deux ans, sont en droit d'attendre de leurs compatriotes cette marque de bon vouloir et cette coopération active.

Donatien FREMONT.

Mgr VILLENEUVE

La nomination de Mgr Villeneuve au siège de Gravelbourg suscite des commentaires sympathiques de la part des journaux de l'Est qui font l'éloge de l'évêque élu. M. Omer Héroux écrit dans le "Devoir":

Le nouvel évêque de Gravelbourg n'est probablement pas très connu du grand public; il jouit, par contre, d'une notoriété considérable dans les milieux où l'on s'occupe particulièrement d'études et d'enseignement. Il serait toutefois inexact d'affirmer que c'est, à parler absolument, un homme de cabinet. Il a passé sa vie avec les livres, mais de ces livres il n'a pas tiré de leçons que pour les élèves qui lui étaient directement confiés. Il n'a jamais refusé, dans les trop rares loisirs — mais eût-il jamais des loisirs, et ne prit-il pas plutôt sur ses heures de légitime repos? — de répandre au dehors, avec le fruit de son expérience, la substance de ces livres. Il a écrit dans les revues, dans les journaux, — et le "Devoir" a l'honneur de lui avoir plus d'une fois servi de tribune; il a parlé dans toutes les réunions où il croyait sa parole susceptible de faire quelque bien. C'est un esprit qui vit avec les anciens, mais qui a constamment conservé le contact avec les réalités d'aujourd'hui. Il n'a point borné son univers aux pages de ses livres. Placé par la Providence sur la frontière du haut et du bas Canada, comme on disait jadis, vivant à deux pas d'un grand centre gouvernemental, honoré de la confiance de ses supérieurs et de celle d'hommes éminents, il a vu beaucoup de choses. Comme nombre de ces religieux qui voyagent sans tapage, il a complété par des enquêtes extérieures son expérience locale. C'est un grand ami de la jeunesse — de celle qu'il a dirigée pendant tant d'années, cela va de soi, mais aussi de la jeunesse laïque. Et c'est un homme qui ne se désintéresse d'aucun des mouvements qui marquent son époque. Modeste et simple, cherchant partout à s'effacer, il a l'esprit vif et l'oeil clair et, figurativement parlant, des fenêtres sur tout.

L'enseignement force à préciser sa pensée, à la présenter sous la forme la plus claire, la plus accessible. C'est une excellente gymnastique intellectuelle. La direction d'une grande maison d'enseignement où le supérieur a affaire à tant de caractères différents, à un personnel si mouvant, doit être pareillement un excellent exercice de gouvernement. En tout cas, il est remarquable que Rome, qui a une si large expérience, choisisse dans ce milieu un si grand nombre d'évêques. Car, depuis quelques années seulement, Mgr Villeneuve est bien le cinq ou le sixième éducateur qui soit, dans notre seul coin de pays, élevé à l'épiscopat.

Mgr Villeneuve s'en va fonder un diocèse nouveau, dans une province lointaine. Il y trouvera partout la trace de l'ordre illustre auquel il appartient. A Gravelbourg même, il sera accueilli par les siens, qui y dirigent un grand établissement scolaire. Il aura à faire face aux difficultés inévitables du premier établissement, aux difficultés peut-être aussi — nous parlons là de la province entière — d'une période assez pénible. Son expérience des pays mixtes et des temps troublés lui sera sûrement d'une grande utilité.

Le nouvel évêque de Gravelbourg n'a pas cinquante ans. Selon toutes les apparences, il a donc devant lui de longues années de travail et de dévouement. Nos lecteurs — qui n'oublieront de sitôt sa brillante et fructueuse collaboration — lui offriront avec nous, de tout coeur, leurs voeux les plus ardents et leurs plus respectueux hommages.

* * *

M. Charles Gautier, du "Droit" d'Ottawa, conclut ainsi son article:

Heureux les diocésains de Gravelbourg qui auront un tel évêque pour les guider dans les voies du salut! Mgr Villeneuve s'en va vers eux comme l'envoyé de Dieu, comme évêque missionnaire, comme successeur de ces grands évêques qui ont illustré à la fois l'Eglise de l'Ouest et la Congrégation des Oblats de Marie-Immaculée.

Nous sommes peinés de le voir partir, nous qui avions en lui un conseiller si éclairé, un ami si sincère. Mais nous nous consolons à la pensée qu'il rendra là-bas de plus grands services à l'Eglise et que de son siège lointain il n'oubliera pas ceux avec qui il pensait vivre toujours et à qui il avait donné tout son coeur.

Noces d'Argent Sacerdotales du R. P. Chagnon, O.M.I.

Lundi et mardi de la semaine passée, le R. P. Chagnon, O.M.I., directeur de l'école indienne de Sandy Bay, célébrait ses noces d'argent de prêtrise.

On aurait voulu donner à ces fêtes beaucoup plus d'ampleur qu'elles n'en ont eue, mais la modestie bien connue du jubilaire s'y refusait. Les Rév. Soeurs Saint-Joseph, directrices de l'école, avaient orné l'autel de la modeste chapelle de l'école avec un goût discret mais artistique. Elles avaient de longue main exercé plusieurs jolis morceaux de chant et mis à contribution toutes les ressources de l'école pour donner à cette fête un cachet religieux qui fait honneur à leur zèle et à leur savoir-faire. Le Rév. Père provincial des Oblats, accompagné du R. P. Prisque Magnan, procureur, du R. P. Chaumont, O.M.I., ancien missionnaire de Sandy Bay, et du R. P. Plourde, avait voulu rehausser de sa présence la célébration de cette fête intime. L'heureux jubilaire s'est montré très touché des marques d'estime et d'affection qui lui ont été prodiguées ce jour-là.

Le R. P. Chagnon est un de ces modestes ouvriers de l'évangile qui ont tant travaillé dans l'Ouest canadien pour l'évangélisation des peuplades indiennes. Il a dû toujours avoir présent à l'esprit le vieux proverbe: "Le bien ne fait pas de bruit et le bruit ne fait pas de bien". Il a travaillé dans l'ombre, mais toujours avec courage et persévérance. Il s'est oublié en tout et partout et n'a jamais eu en vue que le bien de ses missions et des Indiens confiés à sa sollicitude sacerdotale.

Le R. P. Oscar Chagnon est né à Varennes, comté de Verchères, le 19 octobre 1878. Il fit ses études classiques au collège de l'Assomption, diocèse de Montréal, et entra au noviciat des Oblats de Marie Immaculée à Lachine, P. Q., en 1899. Il prononça ses voeux perpétuels à Ottawa en 1901. Il fut ordonné prêtre par Mgr Duhamel le 17 mai 1905. Ses études théologiques terminées, le R. P. Chagnon recevait sa première obédience pour la province du Manitoba, où il exerça d'abord le ministère à Camperville. Depuis 1907, il est directeur de l'école de Sandy Bay. Le R. P. Chagnon est le frère de M. l'abbé Jovite Chagnon, curé fondateur de la paroisse de Saint-Joseph, de New Bedford, Mass.

"Ad multos annos!"

Le cardinal Luçon caporal d'un régiment français

Le cardinal Luçon avait le véritable héroïsme: celui qui ne fait pas de phrases et qui ne s'affiche pas. Aussi était-il en admiration aux "bonshommes" des tranchées et ils résolurent de le lui témoigner.

Un beau jour, le "quinze-deux" (152e régiment d'infanterie) nomma le cardinal Luçon caporal. Ce n'est pas un grade très élevé, mais il y a un précédent, — celui de l'Autre, — qui lui donne une certaine grandeur... Et le 152e portait la fourragère rouge!

L'Archevêque de Reims fut ravi de cette nomination. Rentrant à Reims sur le coup de 10 heures du soir (ce qui est tard pour un archevêque), il n'hésita pas à réveiller les bonnes soeurs dont il était l'hôte pour leur faire part de son grade et de sa joie, qu'elles partagèrent avec force exclamations.

Mais — c'est ici que l'histoire devient comique, — la Loge veillait et des parlementaires radicaux-socialistes demandèrent des explications sur ce grade et sur cette fourragère attribués à un homme qui tous les jours, et plus près du front que n'était le Palais-Bourbon, se montrait un héros.

On les éconduisit, — et pendant ce temps le cardinal travaillait à panser la ville martyre, la main dans la main avec le maire radical de Reims.

OTTAWA. — Le cabinet fédéral a refusé de commuer la sentence de mort de Wysochan, trouvé coupable de meurtre. Wysochan a été pendu à Prince-Albert.

CHRONIQUE DE L'EDUCATION

Encore l'Ecole Normale

Un autre fait nous étonne: l'étendue du programme scolaire. Ah! ce fameux programme, depuis quelques années il s'est vu bien des fois au blanc! On l'accuse d'être trop chargé. Vu notre manque d'expérience, nous n'éprouvons aucun désir d'entrer dans la discussion. Il demeure en force, cependant, et d'ici nouvel ordre il faut en tirer son parti. Est-ce bien nous, les dignes universitaires, qui prétendions ne plus rien avoir à apprendre? Suffit que dans nos temps libres — si nous en avons! — nous jetions un coup d'oeil sur les manuels en usage pour revenir très vite de notre chère lubie. Nous sommes encore jeunes et pourtant nous pouvons nous exclamer avec les vieux: "Ces choses-là, on n'enseignait pas ça de notre temps!"

C'est vrai. On ne les enseignait pas. Et les choses qu'on enseignait il y a dix ans, on ne les enseigne plus de la même manière. Les vieilles méthodes répondaient aux conditions passées; elles rendirent d'éminents services. Mais à l'heure actuelle, s'il faut en croire l'opinion, notre siècle a vieilli quelque peu, les coutumes ont changé, les esprits eux-mêmes — alors, c'est pénible sans doute, mais il faut s'adapter.

Serions-nous ivres de changement? A d'autres de juger! Toutefois, nous croyons à un certain changement nécessaire, nous ne tirons plus de révérences à la tradition pour le simple fait qu'elle est tradition. On prétendrait qu'il y a cinquante ans le secret du maître consistait pratiquement en une forte dose de patience doublée du courage nécessaire pour faire apprendre à ses élèves "les mots du livre". Si jamais le compliment se trouvait juste, il serait peu flatteur. D'un autre côté, certains prétendent qu'aujourd'hui nous sommes enclins à tomber dans l'autre extrême. Quant à nous, l'expression du Dr McIntyre ne cessera pas de nous accompagner: "We must teach children, not subjects." Nous tâcherons d'abord de les intéresser, de leur faire comprendre que l'époque qu'ils traversent à l'école est une partie de leur vie normale et non une simple préparation. Sans vouloir sacrifier le développement général de l'intelligence, nous nous efforcerons de ne pas négliger le pratique. Au lieu d'insister sur des exercices de mémoire, nous essaierons d'inculquer des idées.

Tirades lyriques à part, il est un fait indéniable que toutes les branches du savoir ont fait des progrès gigantesques, ces dernières années. Beaucoup ne s'en rendent pas compte, mais il en est une qui a subi une transformation presque complète durant le dernière quart le siècle: c'est la pédagogie.

Auparavant, vu les conditions du pays, nous visions tout juste au nécessaire — et c'était très sage. Maintenant, nous nous voyons forcés de nous spécialiser.

Nul besoin donc, pour le futur instituteur, de se buter contre le fait; l'enseignement n'est plus comme jadis un pis aller, il est devenu une carrière, et une des plus rémunératrices. La maîtresse dans "la petite école", aussi bien que le professeur du "collegiate", a besoin d'un entraînement spécial. Suivons les demandes dans les journaux, et constatons plutôt par nous-mêmes. Le permis est devenu un piètre moyen de subsistance, un échec pour toute promotion.

Ces considérations ne manquent pas de paraître évidentes, mais à l'Ecole Normale, nous en avons trop coudoyé qui s'imaginaient "perdre leur temps"... Chaque fois qu'ils s'en plaignirent à nous, avouons que dans leur cas, nous n'avons pas hésité à les croire. En effet, quel que soit le cours, on n'y retire du profit que dans la mesure qu'on y a mis de travail.

Ceci s'applique au cours de l'Ecole Normale comme aux autres. Puisqu'il est obligatoire, que nous servirait-il d'hésiter à le prendre? Et une fois lancés, pourquoi n'en profiterions-nous pas le plus possible?

Nous connaissons de nos amis qui se destinent à l'enseignement. Nos félicitations! Nous n'avons pas de conseils à leur donner, mais ces lignes sont pour eux. Si elles peuvent les avoir renseignés, notre effort ne sera pas demeuré nul.

Sur leur appréciation ou leur demande, nous pourrions étudier un point qui les intéresse plus particulièrement. Pour les Canadiens français, le sujet de l'anglais à l'école normale, par exemple, serait de prime importance.

Elzéar LAVOIE, B.A.

A. C. J. C.

Rapport annuel 1929-1930 présenté au Congrès par le secrétaire régional

La dixième année de l'Union régionale de Saint-Boniface, que couronnera dignement le présent congrès, a été caractérisée par un renouveau intense de vie acéjiste, par un effort continu vers une meilleure connaissance du but et des constitutions de notre association, et par une adaptation intelligente des moyens dont elle dispose pour la formation et le développement sociaux de la jeunesse canadienne-française.

L'aperçu général suivant de nos activités en fera foi.

Les neuf cercles manitobains et celui de Willow Bunch ont tenu leurs réunions avec une régularité remarquable. Les secrétaires de ces groupes nous ont fait parvenir, plus ou moins régulièrement, il est vrai, mais presque sans exceptions, les comptes rendus de toutes leurs séances; citons, parmi les plus fidèles, les Cercles Saint-David, Provencher et Sacré-Coeur. Conformément aux voeux exprimés au congrès de 1929, plusieurs séances publiques ou intercercles ont été tenues, comme à Saint-Jean-Baptiste, à Saint-Boniface et à Letellier.

La visite des cercles a été faite, dans la mesure du possible, par notre dévoué président, le camarade Fournier, qui a fait profiter plusieurs groupes de son expérience et de sa chaude éloquence. Comme vous avez pu le constater, la page de l'A. C. J. C. a paru périodiquement dans la Liberté, toujours pleine d'intérêt et cela grâce au dévouement de son directeur, le camarade Raymond Bernier.

L'étude se poursuit avec constance et continue à produire des effets consolants chez nos membres. Selon les désirs des Comités central, et régional, l'A. C. J. C. est étudiée dans tous les cercles, et plus particulièrement aux Cercles Langevin, Provencher, Ritchot, Saint-David, Saint-Norbert et Saint-Pierre.

Les cercles ruraux touchent à de nombreux et variés sujets agricoles, tandis que les urbains s'efforcent de puiser des connaissances qui leur seront utiles dans leurs sphères d'action respectives. Quant aux activités des groupes, elles sont les mêmes que par les années passées: aide apportée aux oeuvres paroissiales et à la bonne presse par l'organisation de séances et de parties de cartes et par la propagation du bon journal.

La Vérendrye vient en aide au Comité régional en organisant une tournée dramatique à son profit et tient une veillée d'armes à la cathédrale.

Les camarades Bernier et Paradis, du Cercle Provencher, gagnent des bourses à l'Université, tandis que notre camarade Charland Prud'homme, du Comité régional, obtient le titre d'avocat et que le camarade Joseph de Ambrosis, ancien secrétaire régional, reçoit une promotion importante dans la "La Salle Extension University". Voilà des acéjistes dont nous pouvons justement être fiers et auxquels nous offrons nos plus sincères félicitations.

Mais le grand événement de l'année, important dans la vie de l'association de la région, fut sans contredit la réunion des aumôniers et des présidents. Celle-ci, ainsi que les réponses au questionnaire envoyé auparavant, ont conduit à certaines conclusions dont on pourra tirer avantage plus tard et qu'il est bon de vous faire connaître à la fin de ce rapport.

1o. Il faut travailler à faire comprendre de plus en plus le vrai but de l'A. C. J. C. qui est la formation des militants. Pour cela, il faut éviter les groupes trop nombreux, causés par un recrutement trop facile. Montrons-nous exigeants pour l'admission d'un nouveau membre. A ce sujet, l'étude du livre "Pour préparer l'avenir", par le Père Bellavance, sera très utile et pleine de suggestions très pratiques pour l'administration d'un cercle d'étude.

2o. Pour rendre les travaux fructueux et intéressants, on recommande aux membres de les présenter à l'aumônier de leur cercle avant de les donner en séance régulière.

3o. Les programmes d'étude devraient être fixés à l'avance par le conseil du cercle, car, pour que l'étude porte des fruits durables, il faut un certain lien, une continuité quelconque entre les sujets étudiés.

Basant nos efforts futurs sur ces constatations et sur les connaissances acquises par l'étude de notre association, nous pourrons la faire connaître et contribuer à l'accroître sensiblement partout où elle est appelée à faire sentir son influence bienfaisante. Ainsi, conscients des progrès à réaliser et heureux des résultats obtenus, nous pouvons espérer, en ce dixième anniversaire de notre union, qu'elle continuera à vivre efficacement durant de nombreuses décades encore.

B. LEVEILLE,
Secrétaire régional.

LES MISSIONS DU GRAND NORD

L'état du vicariat apostolique de Keewatin en 1929

De l'"Agence Fides" (29 avril 1930):

Le vicariat apostolique de Keewatin compte 7,500 catholiques pour une population totale de 23,500 habitants. Ce vicariat possède 15 missions et 25 stations, réparties en 3 districts, pour lesquels il y a 22 églises et 19 chapelles.

Créé le 8 août 1910, ce vicariat est confié aux Missionnaires Oblats de Marie Immaculée, et est gouverné depuis son érection par Mgr Charlebois, O.M.I., évêque titulaire de Bérénice. Le vicariat de Keewatin compte 24 prêtres et 15 Frères coadjuteurs O.M.I. et trois prêtres séculiers. Le grand séminaire compte 9 aspirants au sacerdoce.

Les écoles, au nombre de 18, groupent 744 enfants.

Les deux hôpitaux, de la Mission ont, en 1929, soigné 83 malades, et l'orphelinat a recueilli onze enfants.

Dans le cours de cette année, 150 hérétiques se sont convertis.

Il y a eu 503 baptêmes, dont 156 baptêmes d'adultes, et 175 confirmations; 26,506 confessions ont été entendues et 85,258 communions reçues, ce qui, étant donné le nombre des chrétiens en âge de communier, démontre la ferveur religieuse qui anime ces pauvres populations.

Les principaux événements qui ont marqué le cours de cette année sont l'inauguration de l'hôpital des Soeurs Grises à Le Pas, et l'achèvement du couvent de Norway House. Une église dédiée à sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus a été construite à Thicket-Portage, et une église provisoire dédiée à saint Augustin a été construite à Flin-Flon. On a entrepris la construction de l'école-pensionnat de Beauval.

Le mouvement de conversions s'est affirmé surtout dans l'Est du vicariat, vers Island Lake, au milieu des méthodistes. D'une manière générale, s'est produite dans le vicariat une forte poussée de chercheurs d'or, mais parmi eux les catholiques sont en très petit nombre.

On projette la construction de deux nouvelles églises, celle de Cranberry-Portage et celle de Sherritt-Gordon.

Ces quelques précisions manifestent quelle est la vitalité du vicariat de Keewatin, malgré son extrême pauvreté et les difficultés qui proviennent du long hiver et d'un climat d'une exceptionnelle rigueur. Elles font le plus grand honneur aux vaillants apôtres qui assurent le progrès constant du catholicisme en ces régions et cette admirable intensité de vie religieuse.

Vient de paraître

Le petit Page de Frontenac

La Librairie d'Action canadienne-française Ltée vient d'ajouter un excellent ouvrage à la série de livres de prix qu'elle a inaugurée l'an dernier avec "Les Fées de la terre canadienne", de Maxine.

Le nouveau roman pour les enfants que l'éditeur présente est aussi dû au talent incontestable de "Maxine", pseudonyme qui cache une femme écrivain dont les qualités intellectuelles et morales font la joie de notre jeunesse.

Un critique, qui n'a pas l'habitude de pécher par excès d'indulgence, M. Albert Pelletier, dans une brève analyse du "Petit Page de Frontenac", est d'avis que "cette histoire d'un enfant sauvé du massacre de Lachine, élevé chez les Iroquois, qui devint page du gouverneur, est d'un réalisme si vraisemblable que le lecteur, parmi ces personnages, s'imagine qu'il ressuscite la vie de nos ancêtres d'il y a deux siècles et demi".

"Aussi, continue-t-il, je ne connais guère de meilleurs livres que celui-ci pour développer, de façon intelligente et profitable, l'imagination de nos enfants. D'autres écrits les montent jusque dans la chimère pure ou les traînent à l'étranger dans un monde de freluquets pleins d'affectation. Le livre de Maxine est écrit pour pallier l'effet de ces lectures presque nocives, pour en contrebalancer l'influence. Profitons-en, prions-la de nous en donner d'autres. C'est la meilleure manière de rendre hommage à son talent et à son travail."

Ajoutons que M. Lévesque, l'éditeur, a su trouver une formule de livres de prix destinés à satisfaire les exigences des enfants et des éducateurs: présentation simple, de bon goût, sans surcharges d'ornements incohérents; illustrations typiques et sobres; format moyen: 7½x10, papier convenable, sans luxe cependant, pour répondre au prix minime de l'ouvrage, soit 50 sous net. Voilà, enfin, croyons-nous, un livre canadien, d'inspiration, de composition, entièrement fabriqué, illustré et édité au pays qui rivalise en substance et en présentation avec les meilleurs ouvrages des séries importées pour une somme équivalente. Avis à nos éducateurs et éducatrices.

En vente chez l'éditeur et dans les librairies bien assorties.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

La période électorale

L'Action Catholique (Jules Dorion):

Il en reste trop qui ne considèrent dans chaque élection que l'occasion de pousser, si possible, leur parti au pouvoir.

Pourquoi sont-ils de tel parti plutôt que de tel autre?

Ils seraient bien en peine de le dire.

Ils y sont entrés par tradition, leur père étant rouge ou bleu; par intérêt, un de leurs amis bien en cour leur ayant procuré certains avantages; par sympathie, tel personnage politique ayant eu l'heur de leur plaire, soit par ses brillantes qualités, soit par une attention particulière qu'il leur a témoignée; par haine aussi, leurs ambitions ou leurs exigences n'ayant pas été satisfaites. Et cette mentalité s'est cristallisée par la lecture constante de feuilles où les hommes de l'autre parti étaient tous les jours montrés comme des incapables, des fourbes ou des voleurs!

Ce ne sont pas des partisans de cette sorte qui aident à la solution des problèmes économiques ou politiques. Ils sont et restent des instruments, aveuglés ou conscients, mais qui peuvent servir aux pires manoeuvres.

Puisqu'on tient, et avec raison, au droit de suffrage, il faut voir à l'exercer avec discernement, c'est-à-dire à se renseigner dans la mesure du possible avant de se prononcer dans un sens ou dans l'autre.

Le radio s'ajoute cette année aux moyens de se rendre compte par soi-même de ce qui se passe. Les journaux partisans ne pourront plus dénaturer comme par le passé les déclarations des orateurs adversaires, ou même les passer complètement sous silence. Il y a trop d'auditeurs aux écoutes, et qui ont entendu de leurs propres oreilles; c'est peut-être pour cela que le ton de la presse partisane s'est sensiblement amélioré depuis quelques semaines.

Mais le champ reste ouvert aux interprétations, aux raisonnements.

Aux avocats des deux partis de donner ici leur mesure. Ils plaident. C'est légitime. Qu'ils tâchent à convaincre les électeurs que la manière qu'ils préconisent de conduire le pays, dans la paix, à la prospérité qu'il a de très justes raisons d'escompter est la bonne; c'est très bien. Mais l'électeur ne doit pas oublier, lui, qu'avant de rendre un verdict, il faut entendre les deux partis. Il doit se méfier aussi de ceux qui font appel à ses passions plutôt qu'à sa raison.

Voyage de noces en avion

Montréal. — Qui dira que les nôtres ne sont pas à la page? En effet, après que leur mariage eut été célébré en la chapelle de l'Immaculée-Conception, M. le notaire et Mme Max-Henri Gagnon sont partis pour leur voyage de noces, en avion, de Saint-Hubert pour Albany.

Il faut se prêter aux hommes et ne se donner qu'à Dieu. — Imit.

Décédé



PAUL DUFAULT, ténor canadien décédé à l'âge de 57 ans

Mgr TACHE ET LA NAISSANCE DU MANITOBA

X—L'invasion des Féniens

Les Féniens des Etats-Unis convoitaient depuis longtemps le Manitoba, dont ils auraient voulu faire une possession américaine. Pendant les troubles de l'année précédente, ils avaient été continuellement en instances auprès du Gouvernement Provisoire, le pressant d'accepter des secours en soldats, en munitions et en argent. Leur but était d'entraîner les Métis à résister aux volontaires de Wolseley et à secouer le joug de l'Angleterre. Malgré les influences séparatistes qui l'entouraient, Riel s'était montré inébranlable dans son attachement à la couronne.

Mais, depuis un an, la situation se trouvait changée. A la faveur du mécontentement général, les Féniens crurent qu'une tentative d'invasion aurait toutes les chances de succès. Les Métis, déçus, humiliés et maltraités, ne pourraient manquer de les accueillir comme des libérateurs et de se joindre à eux. La population française se trouvant toute échelonnée le long de la rivière Rouge, du fort Garry à la frontière américaine, sans contact avec l'élément anglais de la colonie, l'avance serait rapide et irrésistible. Aux renforts fournis par les volontaires métis, il serait facile d'ajouter une partie des milliers de travailleurs occupés à la construction de chemins de fer au Minnesota, qui venaient d'être congédiés.

O'Donoghue, l'ancien membre du Gouvernement Provisoire, qui avait conçu ce plan merveilleux, se constitua général en chef de l'armée d'invasion.

* * *

Grand fut l'émoi à Winnipeg et aux environs, quand y parvinrent les premières nouvelles de cette terrible menace. Les rumeurs parlaient de mille à quinze cents Féniens bien armés, sous les ordres d'officiers expérimentés. Et la province ne disposait alors que de quatre-vingts hommes pour garder le fort Garry et se protéger contre les incursions de l'ennemi!

En réalité, comme on le sut plus tard, les troupes d'O'Donoghue étaient d'un nombre insignifiant et ridicule. Le danger n'en était pas moins très sérieux pour le pays. Tout dépendait de l'attitude des Métis. Si ces derniers se laissaient tenter et embrassaient la cause de l'envahisseur, la partie était gagnée pour les ennemis de l'Angleterre et du Canada. C'est là-dessus uniquement que comptaient les Féniens, d'après le témoignage du lieutenant-gouverneur Archibald:

> L'envahisseur basait toute l'espérance de son succès sur le fait que nos divisions intestines lui jetteraient entre Métis s'arment et nous oublierons le passé (42)".

Devant l'imminence du péril, la haine orangiste s'apaisa un instant.

> Il n'y eut plus alors qu'une voix dans Winnipeg: "Que Riel vienne maintenant, qu'il montre sa loyauté, que les Métis s'arment et nous oublierons le passé (42).

Appelé dans l'Est par des affaires pressantes, Mgr Taché devait quitter Saint-Boniface le 23 septembre. Quelques jours auparavant, il eut une entrevue avec Louis Riel, au presbytère de Saint-Norbert. Le dialogue suivant s'engagea entre l'évêque et le chef métis:

> — Savez-vous ce qui se passe au sujet des Féniens?
> — Oui, je connais parfaitement les rumeurs en circulation, mais je ne sais rien de positif à ce sujet.
> — Je suppose qu'il n'y a pas de doute sur votre conduite dans cette affaire.
> — Il ne saurait y avoir de doute sur ma conduite dans cette affaire. Il est certain que je ne suis lié d'aucune manière avec eux; mais dans l'intervalle, je ne sais quelle attitude prendre, car vous savez parfaitement que ma vie n'est pas en sûreté. Je puis aller de l'avant et combattre les Féniens, mais je suis sûr d'être tué par ceux qui se tiendront derrière moi. De sorte que je ne sais que faire, mais soyez certain qu'il n'y a pas le moindre danger que moi ou aucun de mes amis se joignent aux Féniens. Nous détestons les Féniens, car ils sont condamnés par l'Eglise, et vous pouvez être sûr que je n'aurai rien à faire avec eux (43).

La veille de son départ, Mgr Taché rendit visite au lieutenant-gouverneur. Comme celui-ci manifestait quelque crainte de le voir s'éloigner dans de telles circonstances, l'évêque dit qu'il ne croyait pas aux rumeurs au sujet de l'invasion fénienne. Il ajouta que si la situation devenait dangereuse, il se hâterait de revenir, et qu'en attendant, le lieutenant-gouverneur pourrait conférer avec le Père Ritchot pour connaître les sentiments de la population.

Mgr Taché partait donc sans inquiétude quant à la loyauté des Métis. Il les savait incapables de se joindre aux Féniens, mais au contraire prêts à prendre les armes au besoin pour défendre le pays. A trois jours de marche de Fort Garry, à Georgetown, il rencontra O'Donoghue, avec qui il échangea quelques mots. S'apercevant tout de suite que l'Irlandais cherchait à le tromper, il mit fin brusquement à la conversation. Le voyageur constata qu'une grande tranquillité régnait de Pembina à Saint-Paul, ce qui confirmait ses prévisions.

* * *

Cependant le lieutenant-gouverneur, soucieux d'obtenir le concours des Métis, se met en rapports avec le curé de Saint-Norbert. A la suite d'une entrevue et d'un échange de lettres, l'affaire est réglée. Riel obtient la garantie formelle qu'il ne sera pas porté atteinte à sa liberté. Avec Lépine et Parenteau, il parcourt les paroisses françaises et lève hâtivement une armée de volontaires.

Dans la nuit du 7 octobre, les trois chefs écrivent de Saint-Vital au lieutenant-gouverneur:

> Comme plusieurs personnes sûres ont été priées de vous l'apprendre, la réponse des Métis a été celle de sujets fidèles. Plusieurs compagnies sont déjà organisées et d'autres se forment. Votre Excellence peut se convaincre que, sans avoir été enthousiastes, nous avons été dévoués (44).

L'hon. Archibald fait répondre immédiatement:

> Vous pouvez dire au peuple au nom duquel vous écrivez que Son Excellence reçoit avec grand plaisir les assurances qu'Elle avait espérées dans ses communications avec le R. P. Ritchot, et dont votre lettre lui fait part, et qu'Elle profitera de l'occasion la plus prochaine pour transmettre à Son Excellence le Gouverneur général cette preuve évidente de la loyauté et de la bonne foi des Métis du Manitoba (45).

Dans l'après-midi du même jour où il écrivait cette lettre (8 octobre), le lieutenant-gouverneur traversait la rivière Rouge et passait en revue, dans la plaine où s'élève aujourd'hui l'hôpital de Saint-Boniface, une armée d'élite de quatre à cinq cents Métis, dont un tiers environ à cheval et le reste à pied.

A ce moment, on ignorait encore ce qui s'était passé depuis quelques jours à la frontière. Le 5 octobre au matin, une bande de trente-cinq Féniens s'était emparée du poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson à Pembina. Quelques heures après, elle avait été dispersée et en partie capturée par le colonel américain Wheaton. O'Donoghue avait été fait prisonnier par les Métis, en territoire canadien, et livré aux autorités.

Ce premier coup de main n'était qu'une feinte; l'attaque sérieuse devait partir de Saint-Joseph, où se tenait le corps principal des envahisseurs. Mais en apprenant que les Métis s'étaient ralliés au gouvernement pour la protection du pays, les chefs féniens avaient perdu tout espoir et renoncé à leurs projets de conquête.

* * *

Le mot de la fin dans cette aventure appartient au lieutenant-gouverneur Archibald déclarant sous la foi du serment, devant le Comité du Nord-Ouest:

> Je crois que l'attitude des Métis, lors de l'incursion fénienne, est due aux représentations de leurs chefs, et si les Métis avaient pris une atttiude différente, je ne crois pas que la province serait maintenant en notre possession (46).

A retenir aussi l'antagonisme de fond que relève cet observateur entre Riel et O'Donoghue:

> Ces deux hommes n'ont jamais été beaucoup amis: O'Donoghue fut toujours un Fénien et un annexionniste; Riel ne fut jamais l'un ou l'autre: il avait les sentiments d'un Français et d'un catholique (47).

On ne saurait mieux expliquer l'attitude des Métis: Ils connaissaient leurs devoirs de catholiques. Devenus sujets canadiens, la loyauté leur commandait de prendre fait et cause pour leur pays et de marcher contre l'envahisseur. Ce qu'ils firent sans hésitation.

Il n'y eut qu'un seul Métis dans les rangs des Féniens: un nommé Louis Letendre, citoyen des Etats-Unis — pauvre diable entraîné dans l'échauffourée sans trop savoir de quoi il s'agissait et qui se laissa prendre alors que les vrais coupables réussissaient à fuir. Mgr Taché sollicita et obtint sa grâce.

Une fois la brève alerte passée, la malveillance et la haine reprirent vite le dessus. Non seulement on ne sut aucun gré à la population métisse d'une loyauté admirable, à laquelle le pays devait son salut, mais on crut avoir de nouveaux motifs de l'accabler. Riel et ses amis furent plus que jamais des traîtres, fauteurs de l'invasion manquée. On les accusa d'avoir attendu l'échec d'O'Donoghue pour offrir leurs services. Le geste du lieutenant-gouverneur passant en revue la petite armée métisse et serrant la main de ses chefs fut dénoncé avec indignation par la presse loyaliste de Winnipeg et de Toronto.

Ces odieuses calomnies, ces monumentales faussetés s'accréditeront si bien que la légende en subsiste encore dans certains milieux. Dix-sept ans après, le 7 novembre 1888, nous verrons Mgr Taché, dans une longue lettre au *Free Press*, réfuter point par point les allégations mensongères de Gilbert McMickey contenues dans un travail présenté à la Société Historique du Manitoba. Ce chroniqueur fantaisiste était pourtant un témoin oculaire des événements. Envoyé d'Ottawa comme agent des terres du Dominion, chargé de distribuer les *scrips* aux Métis, il avait été le premier à apporter à Fort Garry la nouvelle de l'invasion fénienne prochaine. En conclusion de son plaidoyer, l'évêque de Saint-Boniface donnait la nomenclature des documents officiels de l'époque renfermant le récit véridique des faits — documents d'un accès facile pour les contemporains. Mais de quel poids sont les pièces officielles et les preuves les plus authentiques devant les passions déchaînées qui soufflent les haines de race et de religion?

Donatien FREMONT.

(A suivre)

(41) Rapport du Comité du Nord-Ouest, p. 148.
(42) L'Amnistie, p. 60.
(43) Rapport du Comité du Nord-Ouest, p. 53.
(44) Ibid., p. 147.
(45) L'Amnistie, p. 62.
(46) Rapport du Comité du Nord-Ouest, p. 153.
(47) Ibid., p. 140.

Retraite fermée le 17 juillet à Saint-Norbert

Le jeudi 17 juillet, à 7 h. du soir, commenceront les exercices de notre retraite fermée au Couvent de Saint-Norbert. J'adresse une invitation amicale à toutes mes jeunes amies de venir se reposer trois jours auprès du bon Maître. C'est une petite vacance bien agréable à laquelle l'âme bénéficie largement, et la bourse s'en ressent à peine.

Il est important de retenir sa place au cénacle de Saint-Norbert.

UNE RETRAITANTE DE 1929.

LA POLITIQUE

M. King choisi dans Prince-Albert

Prince-Albert, Sask. — Des libéraux de toutes les parties du nord de la Saskatchewan se sont réunis jeudi à Prince-Albert pour assister à la convention qui devait choisir leur candidat, le premier ministre Mackenzie King.

Le premier ministre a été choisi à l'unanimité comme candidat. Durant l'assemblée, un message fut reçu de la part du premier ministre. M. W.-R. Motherwell, ministre de l'agriculture à Ottawa, assistait à la convention.

M. Sauvé se présente dans Laval-Deux-Montagnes

Montréal. — M. Arthur Sauvé, ancien chef de l'opposition à la législature de Québec, a accepté la candidature fédérale dans le comté de Laval-Deux-Montagnes. Le candidat libéral est le député sortant Liguori Lacombe. La lutte s'annonce très vive dans ce comté.

M. Mackenzie King nomme un nouveau ministre

Vancouver. — Le capitaine Ian Mackenzie, candidat dans Vancouver-centre, a été nommé ministre de l'immigration, de la colonisation, du rétablissement des soldats et des affaires indiennes dans le cabinet fédéral, dit une nouvelle reçue ici par le sénateur J.-H. King du premier ministre Mackenzie King.

La nomination du capitaine Mackenzie était attendue depuis quelques jours. Le nouveau ministre démissionna récemment de son poste de Vancouver-nord à la législature de la Colombie-Anglaise pour se présenter dans Vancouver-centre aux élections fédérales. Il représentera la Colombie-Anglaise dans le ministère, succédant à l'hon. Dr J.-J. King, nommé sénateur.

M. Ferguson réplique à M. King

Toronto. — Faisant allusion au discours du premier ministre King à Peterboro, où il suggérait que M. Ferguson se mêle de ses propres affaires et reste en dehors de la lutte fédérale, M. Ferguson a répondu qu'il ne renonçait pas à prendre part à la campagne, loin de là.

"Je vais bientôt prouver au public, dit-il, que le retard apporté à la canalisation du Saint-Laurent est dû uniquement à la détermination du gouvernement d'Ottawa d'ignorer les droits des provinces en matière d'énergie électrique. Les provinces ont des droits et, si elles ne les défendaient pas, elles seraient bientôt englobées sous la juridiction fédérale. Le gouvernement d'Ottawa envisage ces questions sous un angle purement fédéraliste."

Page Féminine

La politesse des rois

L'exactitude est une probité: c'est l'engagement tenu et la promesse exécutée au jour dit, c'est le paiement versé dans un délai convenu.

L'exactitude est une loyauté: c'est le respect de l'heure fixée, du rendez-vous pris, le respect du temps des autres.

L'exactitude est un altruisme, d'ordre supérieur, qui fait passer sa convenance personnelle après le souci de répondre à l'attente du prochain.

L'exactitude est une discipline personnelle, qui ordonne ses occupations suivant un programme tracé d'avance.

Cette qualité, que les inexacts affectent d'assimiler à une déférente et minutieuse application du chronomètre, est en réalité une belle vertu; pour la pratiquer, il faut refréner mille défauts petits... et grands.

Voyez cette coquette, en train de se préparer pour aller à une réunion musicale; elle sait que le concert ne commencera pas avant son arrivée, que les auditeurs et les exécutants l'attendent également, elle n'en a cure; ne faut-il pas retoucher ce sourcil, polir cet ongle, essayer quelques poses artistiques? ne faut-il pas se contempler dans son miroir? Et puis, arriver en retard, n'est-ce pas la certitude de "faire une entrée", d'"être le point de mire" de tous les regards!

Et cet homme d'affaires riche, puissant, qui s'attarde dans son cabinet de travail à plaisanter avec un ami, pendant que les besogneux perdent des instants précieux à faire antichambre chez lui? Il s'inquiète peu de leur impatience, il est le plus fort, les quémandeurs n'ont qu'à se plier à son bon plaisir et à attendre l'audience accordée à une heure précise cependant, aussi longtemps qu'il faudra!

Et cette femme dépensière, qui ne solde pas sa facture à la date voulue parce qu'elle a eu envie d'un bibelot inutile!

Et cet employé qui n'arrive pas à l'heure au bureau, qui s'en va plus tôt qu'il ne le doit chaque fois qu'il n'est pas surveillé!

Et celui qui ne rend pas l'objet prêté au moment fixé par le prêteur... et celui qui n'arrive pas à l'instant où son tailleur, son fournisseur l'attendent! etc.

Que de défauts de coquetterie, de vanité, d'égoïsme, de cruauté, de désordre! quel manque de charité, d'honnêteté, de justice! Comme il faut être attentif à se perfectionner, pour faire taire tant de mauvaises tendances humaines et pour être, toujours et en tout, absolument exact!

Mais, pour nous amender en ce sens, il n'y a pas seulement notre bonne volonté intérieure; il y a aussi toutes les leçons, fort rudes, que notre inexactitude peut recevoir de l'extérieur: l'employé qui arrive au travail après la cloche risque d'être réprimandé, renvoyé par son patron; le payeur inexact risque de perdre tout crédit; celui qui est en retard à un rendez-vous risque de ne plus trouver son partenaire; la coquette qui se fait attendre risque d'être accueillie par des propos aigres, risque aussi de ne plus être invitée par des maîtres de maison qui la jugent mal élevée.

Mais ceux qui ont le pouvoir, qui dominent leur cercle, n'ont point à craindre de semblables leçons; les sourires, les paroles flatteuses, les complaisances inlassables s'offrent toujours en foule pour excuser, justifier leurs pires inexactitudes; si, malgré ce régime d'exception, malgré cette impunité permanente, ils s'astreignent à être exacts en tout, c'est qu'ils ont en eux-mêmes un si vif respect pour leurs semblables, un si pressant désir de ne pas exercer leur patience et de ne pas leur faire gaspiller leurs loisirs, qu'ils tiennent à s'imposer une discipline à laquelle personne n'a le droit de les contraindre.

Cette façon de traiter ses inférieurs révèle les plus sûres qualités d'urbanité, de courtoisie, de déférence, de charité, et c'est pourquoi chacun s'accorde à reconnaître que l'exactitude est pour un roi le procédé le plus certain d'affirmer et de prouver qu'il est poli.

MATHILDE.

LE COQ

Ma tante Babette-Zoé, d'Habay-la-Neuve, qui attendait sa belle-fille à dîner, le dimanche de la Trinité, se décida à tuer son vieux coq pour le bouillon.

Elle mit du petit [illegible] monta sur le [illegible] "Tou-tou tou-tou!" Les cocottes s'approchèrent, le coq suivit [illegible] Babette s'en saisit.

Ensuite elle fut prendre, dans le tiroir de la table, son plus mauvais couteau à peler les pommes de terre, l'aiguisa au passage sur une marche des montées, et tenant le coq serré entre ses genoux, elle cherchait le bon endroit où lui couper la gorge. Mais le coeur lui manqua. Elle rejeta la bestiole qui s'enfuit tout étonnée, [illegible] qu'il était [illegible] l'instant d'auparavant. [illegible]

Mais tante Babette reprit courage. Et peu après, ayant [illegible], en marchant [illegible], elle s'approcha du coq par derrière, son sabot à la main, lui en asséna un grand coup sur la tête et l'oiseau tomba assommé.

Elle fut quérir dans la gueule du four la mannette où elle séchait sa provision de plume. Puis, pour ne pas salir la chambre fraîchement curée et le carreau passé au rouge, elle s'installa dans l'allée et se mit à la besogne. Elle pelait le duvet du ventre, elle mouillait son pouce de salive pour les plumes du dos; elle tirait à deux mains pour avoir les pennes des ailes.

En travaillant, elle était tour à tour triste que son vieux coq fût tué, et satisfaite qu'il fût si beau, si bien en chair, avec sa cuisse où il juchait, grosse, sans mentir, comme un poing d'enfant. Souvent elle s'arrêtait pour le soupeser, une fois, et à cinq la fois d'après. Elle se disait aussi avec plaisir qu'il en resterait, après le dîner, pour sûr de quoi manger froid à souper.

Le soir tomba et tante Babette, en été, n'allume pas sa lampe. Elle déposa donc le coq plumé sur la planche du dressoir, se proposant d'en achever la toilette demain, avant la Messe. Elle secoua les folles plumes de ses vêtements, gratta les petits poux de volailles qui couraient dans ses rides, réchauffa une jatte de café [illegible] et monta se coucher.

Or, au matin, avec le jour, tante Babette se leva, fit son lit [illegible] pot à la main, descendit. Pour allumer son feu, elle jetait dans l'âtre quelque menu bois quand elle poussa un cri perçant. Couchée dans une corbeille à pain, serrée sur elle-même, se tenait une petite bête extraordinaire à peau jaune et bleue, sans plumes ni poils, avec de gros os saillants, des bras en moignons, des [illegible] écailleuses, un derrière pointu et un long cou fripé. Alors tante Babette aperçut aussi un bout rouge vif et flottant et de petits yeux [illegible] et elle joignit les mains.

C'était son vieux coq mal assommé et tout plumé qui, ayant encore [illegible] la nuit, du dressoir [illegible]. Elle n'eut pas seulement l'idée de l'empêcher de nouveau de [illegible]. Tante Babette n'avait voulu que manger son coq et non lui faire du mal. Et à présent il était si peneux, qu'elle fut en pleurant qu'elle l'enveloppa d'un fichu le lui nouant autour du ventre avec le noeud sur le croupion.

Elle lui fournit du grain en abondance et de l'eau. Elle le soigna au coin du feu comme une malade et ne le laissa voir à personne, pas même aux poules en cette minable guise. Et [illegible] l'été [illegible]. Il put sortir [illegible] sa queue, content de vivre, il continua de chanter de son mieux.

Mais le dimanche de la Trinité de cette année-là, tante Babette n'offrit à sa bru que du bouillon de boeuf.

"Tel est vif, qu'on croyait mort."

Louis DELATTRE.



La bonne souffrance

L'épreuve éclaire l'âme sincère, elle lui dévoile le mal qui était caché dans les replis de son coeur; mais elle fait mieux que de le révéler, elle l'attaque et le détruit, pourvu que l'on sache profiter de son action bienfaisante. La douleur nous rend meilleur en nous humiliant. Un blessé qui ne peut plus se relever demande secours à tous les passants et ne se prévaut plus de sa vigueur; ainsi celui que la souffrance a frappé s'abaisse et sollicite aide et soulagement même auprès de ses inférieurs, même auprès de ceux qu'il n'aime pas.

Si, comme il arrive souvent, les hommes sont incapables de soulager celui qui souffre, alors il se retourne vers Dieu et l'implore humblement et instamment. Combien de fois la douleur n'a-t-elle pas rapproché de Dieu les hommes que la prospérité avait éloignés de lui? C'est vraiment une bonne souffrance, celle qui ramène au foyer paternel l'enfant prodigue.

Chanoine SAUDREAU.

La joie

Être joyeux entre dix et vingt ans, est-ce naturel? N'est-ce pas le plus beau moment de la vie? A cet âge on aime vite, on est vite aimé, on ne doute de rien, on sème et on récolte des sourires qui ont l'air de fleurs sous les pas. C'est vrai!

Mais la joie dont il est ici question n'est pas seulement quelque chose de naturel. Non, il s'agit d'une vertu. Qui dit vertu dit nécessairement effort et violence à se faire à soi-même. Il est facile d'être joyeux de temps en temps, avec ses parents, ses amis, ceux qui nous aiment, avec ceux qui nous plaisent ou à qui nous plaisons, oui, il est facile d'être joyeux à ses heures.

Mais l'être toujours, partout, quand même, avec tous, être joyeux quand le coeur est triste, avoir du soleil sur la figure quand la souffrance vous étreint, s'oublier soi-même, pour apporter aux autres une joie calme et douce, un sourire, même quand on aurait envie de s'enfermer pour pleurer, cela exige une force d'âme peu ordinaire. On peut dire que cette joie-là est une vertu ou plutôt la résultante de bien des vertus.

Un conte par semaine

UNE AVENTURE DE LOUIS XI

Vous connaissez tous Louis XI, ce roi charmant qui, pour se débarrasser de ses ennemis, les enfermait dans de petites cages en fer ou même en bois.

Ces cages que Louis XI nommait encore ses "fillettes" étaient entassées dans les caves du château royal de "Plessis-les-Tours", et c'est là que le très gracieux monarque allait les visiter de temps en temps, afin de se rendre compte de leur état et de l'état des malheureux prisonniers qu'elles contenaient.

La dernière visite qu'il fit dans ces souterrains, quelques semaines avant sa mort, le mit même dans une posture des plus fâcheuses et ne contribua pas pour peu à hâter sa fin; voici comment:

Louis XI avait commandé à son menuisier ordinaire, qui habitait Tours, une cage solide, en bois de chêne et avec fermeture à ressort; cage dans laquelle il se proposait de mettre un grand seigneur qui le gênait. Le menuisier, voyant son roi vieux, fatigué, malade, résolut de profiter de la situation, et construisit, tant bien que mal, une mauvaise cage en bois de sapin.

Mais Louis XI ne l'entendait pas de cette oreille.

Il fit venir le menuisier et lui demanda des explications.

Le menuisier avec un sourire protesta de sa bonne foi et jura ses grands dieux que la cage était en chêne véritable, construite à la perfection et d'une solidité à toute épreuve.

"Bien, dit le roi, nous allons voir suis-moi!"

Il prit une chandelle et, suivi par le menuisier peu rassuré sur la tournure qu'allaient prendre les événements, il s'enfonça dans les souterrains.

Arrivé devant la cage en question, il confia la chandelle à son compagnon, sortit une toise de sa poche et se mit en devoir de mesurer la cage pour voir si elle avait bien les dimensions indiquées, prenant un couteau, il se mit à gratter les barreaux.

"J'avais bien raison, c'est du sapin. Ah! tu m'as trompé, tout se paie dans la vie: je te ferai pendre! Tout se paie..."

"Eh bien! paye donc d'abord!", hurla le menuisier en repoussant à toute volée la porte qu'il tenait dans la main, le ressort claqua: le roi Louis XI était enfermé, comme un vulgaire malfaiteur, dans une de ses propres "fillettes".

Comprenant soudain l'énormité de son crime, le menuisier complètement affolé, lâcha sa chandelle, courut fermer les portes du souterrain, et, sans s'attarder à écouter les cris de sa victime, il s'enfuit avec une vélocité dont il ne se serait jamais cru capable.

Il bondissait à travers champs, comme s'il avait eu toute la police royale à ses trousses; haletant, l'oeil hagard, il allait, droit devant lui, écrasant les moissons, renversant les barrières, escaladant les talus, il arriva enfin sur la rive du Cher qui coulait non loin de là et, faisant un dernier bond prodigieux, il se précipita dans les flots.

Le malheureux avait compté sans la Providence: à peine se fut-il jeté à l'eau qu'il se sentit accroché et tiré sans douceur sur la rive. Lorsqu'il eut repris ses esprits quelle ne fut pas sa terreur de voir en face de lui le capitaine des gardes royales en personne.

— Je suis perdu, pensa-t-il, tout est découvert!

— Eh bien! Mon ami, lui dit le capitaine des gardes en s'avançant vers lui, êtes-vous remis de vos émotions? ... Oui? Dans ce cas, voudriez-vous me dire si le roi vous a donné l'autorisation de vous noyer dans le Cher ... Non? J'aurai donc le regret de vous arrêter... au nom du roi.

Le pauvre menuisier tout trempé, grelottant de peur, nu-pieds et nu-tête — il avait perdu son bonnet et ses souliers dans sa course folle — fut donc reconduit, sous bonne escorte, au château royal.

Arrivé là, le capitaine des gardes consulta les registres: il ne restait plus qu'un cachot de libre:

— Tiens, dit-il au noyé, c'est justement la cage que vous avez faite, c'est vous qui allez l'inaugurer, vous vous trouverez en pays de connaissance." Le menuisier eut beau protester et se débattre, rien n'y fit, on le traîna de force à travers les souterrains, jusqu'à son cachot. Le capitaine des gardes poussa une exclamation étonnée: la cage était déjà occupée! Quelle ne fut pas sa stupéfaction d'entendre s'élever la voix de son auguste souverain qui le suppliait de le délivrer.

Il essaya d'ouvrir la porte, mais n'y parvint pas. "Fais appeler mon brave menuisier, dit alors le roi, il connaît le secret de la serrure, et saura ouvrir la porte!" Le menuisier se précipita humblement, fit jouer le ressort, et le roi, enfin libre, tomba dans ses bras... et l'un portant l'autre, ils remontèrent à la lumière du jour.

Louis XI que sa captivité avait affaibli, tant moralement que physiquement, passa les dernières semaines de sa vie entre son médecin et son menuisier auquel il témoigna toute l'affection dont il était capable. Le menuisier criminel, devenu grand favori du roi, ne se sentait pas la conscience très tranquille, et c'est avec la plus grande satisfaction qu'il vit son maître, mal remis de ses émotions, passer bientôt de vie à trépas.

Il fit alors un cercueil en chêne robuste, cette fois, et y cloua bien soigneusement le corps du roi afin, sans doute, qu'il ne pût pas s'échapper une seconde fois.

Retraite pour jeunes filles à Saint-Adolphe

Une retraite fermée pour jeunes filles sera prêchée au Couvent de Saint-Adolphe par le R. P. Desjardins, S.J., recteur du Collège de Saint-Boniface. Elle commencera le dimanche 6 juillet dans l'après-midi et se terminera le jeudi matin 10 juillet.

Les jeunes filles qui peuvent disposer de leur temps, à cette époque, sont invitées à venir prendre part à ces saints exercices. Elles seront les bienvenues; nous les prions de nous avertir à l'avance, si possible.

Le Coin des Enfants

VACANCES

Oh! les vacances! quel mot magnifique!

Tous les enfants aiment les vacances; mais combien savent en profiter! Etre en vacances, pour beaucoup d'enfants, cela signifie: être en droit de ne rien faire, du matin au soir, s'amuser!

Et puis Dieu est souvent délaissé. Les prières, dites les premiers jours avec une ferveur de commande, sont oubliées en moins d'une semaine. Les plus ferventes résolutions atteignent septembre, mais le dépassent rarement.

Enfants

1o. Il faut donner au bon Dieu tout ce qui lui revient.

Or, le bon Dieu exige au moins, autant pendant les vacances que pendant l'année.

Donc: prières toujours faites et bien faites. Assistance à la messe et aux offices du dimanche.

2o. Il faut donner à vos parents tout ce que leur amour mérite de vous.

Donc: attentions, égards, prévenances. Jamais un mot irrespectueux, jamais une désobéissance.

Parents

Veillez sur vos enfants pendant les vacances:

Qu'ils n'oublient jamais leurs prières.

2o. Qu'ils ne manquent jamais aux offices du dimanche, par leur faute ou par la vôtre.

3o. Qu'ils évitent les compagnies dangereuses.

SAVEZ-VOUS?

Qui a inventé la brouette?

On a l'habitude de dire que c'est Pascal. C'est une erreur. Pascal a découvert la théorie mécanique de la brouette, c'est-à-dire qu'il a expliqué mathématiquement pourquoi la brouette permettait de transporter avec un moindre effort une lourde charge.

Mais la brouette était déjà connue au moyen âge. Toutefois, la roue, au lieu d'être placée à l'avant comme aujourd'hui, était placée au milieu du coffre creux.

La brouette actuelle date du quinzième siècle.

Récitation

LA PAIX DES CHAMPS

As-tu parfois pleuré, fatigué de la ville,
De ses rires confus, de ses bruits, de ses chants?
As-tu senti le poids de la foule servile?
Viens goûter la paix des champs!

Si ton âme a cherché la noble solitude,
Si tu trouves parfois les hommes trop méchants,
Loin des troubles du monde et de sa servitude,
Viens goûter la paix des champs!

Si ton esprit, touché d'une flamme divine,
Veut secouer le joug de nos tristes penchants,
Viens écouter la voix de Dieu dans la ravine
Viens goûter la paix des champs!

Si ton coeur a saigné des peines de la vie
Et sent monter en lui des souvenirs troublants,
Pour oublier les maux de la route suivie
Viens goûter la paix des champs!

Blanche LAMONTAGNE.

TOURS A JOUER

Percer un sou avec une aiguille

L'aiguille doit être enfoncée d'abord dans un bouchon, sa pointe effleurant à un bout. On supprime ce qui dépasse à l'autre bout au moyen d'une pince coupante (ou bien on casse préalablement l'aiguille à longueur voulue). Poser le sou sur du bois tendre; le bouchon par dessus. Et frapper un fort coup de marteau sur ce qui représente la tête de l'aiguille. Le liège empêche la flexion et les vibrations: la pointe d'acier traverse le bronze. La difficulté est de l'enlever!... (chauffer un peu le sou pour y parvenir).

Cigare dansant sur un chapeau

On a dissimulé à l'avance dans la coiffe du chapeau, une aiguille fine assez longue. On met le chapeau sur le poing droit, et, de l'autre main, on fait mine d'équilibrer dessus un cigare debout sur sa pointe. L'aiguille, pendant ces tâtonnements, manoeuvrée par la main droite, traverse le feutre là où il le faut pour s'implanter dans la queue du cigare. Celui-ci aussitôt se tient seul debout, oscille, danse en mesure, etc. L'offrir à un assistant qui l'enlève, juste au moment où l'aiguille se retire. On la repique sous le cuir de la coiffe.

Venez à la cuisine...

Cuisson des petits pois

Ils doivent être d'un vert plutôt foncé et d'un goût sucré. Autant que possible, ne pas laisser huit jours vos petits pois dans le garde-manger, puisqu'il est préférable de les manger sitôt cueillis.

Cuisson:

Rien de plus simple que de cuire les petits pois. Mettez-les au feu dans un peu d'eau salée. Ne les laissez qu'un petit quart d'heure.

Après quoi égouttez-les.

Puis replacez-les dans la casserole sans eau, cette fois, mais avec un bon morceau de beurre parfaitement frais.

Faites légèrement sauter vos petits pois, et lorsque le beurre est fondu, sans attendre qu'il devienne une vilaine sauce longue, servez-les.

Le héros intimidé

Vous savez que Sire et Majesté sont les titres traditionnels donnés aux souverains. Après une bataille, Napoléon Ier félicitait sur le terrain un jeune soldat qui avait fait une action d'éclat. Le vaillant militaire était beaucoup plus intimidé par le compliment du Grand Empereur qu'il ne l'avait été par la mitraille. Il rougit jusqu'aux oreilles et balbutia: "Oh! Majesté! Votre Sire est bien bonne!"

Les rencontres d'Andrée

Toutes les fois qu'elle sort, Andrée (4 ans) a l'occasion de voir des choses vraiment extraordinaires.

Ce matin, par exemple, elle annonce qu'elle a rencontré une "bête qui avait la bouche pointue et qui marchait sur les mains".

C'était une poule.

Mais aujourd'hui, elle croise une magnifique levrette fine, toute élégante et vêtue d'un splendide petit manteau beige.

Papa, dit-elle en rentrant, j'ai rencontré aujourd'hui, tu sais, un chien très comme il faut.

La grand'mère de Monique lui enseigne que le petit Jésus voit absolument tout ce que font les enfants, gentils ou méchants. Et Monique reste toute rêveuse.

Puis elle reprend ses jeux, et, au bout d'un instant elle s'approche de sa grand'mère:

— Bonne maman... tu ne pourrais pas dire au petit Jésus qu'il se cache une minute...

C'était pour pouvoir faire une petite bêtise!...

L'EVANGILE

Troisième dimanche après la Pentecôte

(S. Luc, XV, 1-10)

En ce temps-là, comme des publicains et des pécheurs s'approchaient de Jésus pour l'écouter, les pharisiens et les docteurs de la loi en murmuraient. Cet homme, disaient-ils, reçoit les pécheurs et mange avec eux. Alors il leur proposa cette parabole: Qui d'entre vous, s'il a cent brebis et s'il en perd une, ne laisse pas les quatre-vingt-dix-neuf autres dans le désert pour courir après celle qui est perdue, jusqu'à ce qu'il la retrouve? Et lorsqu'il l'a retrouvée, il la met, pleine de joie, sur ses épaules, et, de retour chez lui, il réunit ses amis et ses voisins, et leur dit: Réjouissez-vous avec moi, parce que j'ai retrouvé ma brebis qui était perdue. C'est ainsi, je vous le déclare, qu'il y aura plus de joie dans le ciel pour un seul pécheur qui fait pénitence, que pour quatre-vingt-dix-neuf justes qui n'ont pas besoin de pénitence. Il leur dit encore: Quelle est la femme qui, ayant dix drachmes et en perdant une, n'allume sa lampe, ne balaye sa maison et ne cherche avec soin jusqu'à ce qu'elle la retrouve? Et, après l'avoir retrouvée, elle réunit ses amies et ses voisines, et leur dit: Réjouissez-vous avec moi, parce que j'ai retrouvé la drachme que j'avais perdue. Ainsi, je vous le déclare, il y aura une grande joie parmi les anges de Dieu pour un seul pécheur qui fait pénitence.

Calendrier de la semaine

Jeudi 26 juin — SS. Jean et Paul, frères, martyrs.

Vendredi 27 — Sacré-Coeur de Jésus.

Samedi 28 — S. Irénée, évêque et martyr.

Dimanche 29 — IIIe après la Pentecôte. Solennité de S. Jean-Baptiste.

Lundi 30 — Commémoration de S. Paul.

Mardi 1er juillet — Précieux Sang de Notre Seigneur Jésus-Christ.

Mercredi 2 — Visitation de la B. V. Marie.



Autour de la Ferme

ELEVAGE DU VEAU LAITIER

(Suite)

Alimentation

A l'âge de 3 ou 4 semaines, le veau commencera à manger du foin et des concentrés, et on ne doit pas négliger de lui en donner. Les foins de luzerne, de trèfle ou du bon foin mélangé sont les meilleurs. Ces foins doivent être récoltés jeunes et être de bonne qualité.

En général, quand le veau est jeune, il ne mange pas plus de foin qu'il n'en a besoin mais on rencontre des veaux gourmands qui se gorgent et deviennent pansus; dans ce cas, il vaut mieux les rationner et leur donner à peu près les quantités suivantes:

Veau de 1 mois, ½ livre par jour.
Veau de 2 mois, 1 livre ½ par jour.
Veau de 3 mois, 3 livres par jour.
Veau de 4 mois, 4 livres par jour.

Si l'on donne du foin de luzerne la quantité doit être réglée. Ce foin est très laxatif, et si on le donne en trop grande quantité, il peut provoquer la diarrhée.

Les foins et les grains doivent toujours être frais, propres et sains.

Pour habituer les veaux à manger des concentrés, on leur met une poignée de farine d'avoine ou de tourteau de lin dans leur seau après qu'ils ont fini de boire leur lait. Les moulées doivent être données à l'état sec dans des boites ou des auges et pas plus qu'ils ne peuvent manger durant la journée, afin qu'elles soient fraiches et propres continuellement.

Un bon mélange de grain pour les veaux nourris au lait écrémé est: 10 livres de son; 20 livres d'avoine moulue ou ronde; 5 livres de tourteau de lin.

Pendant les deux premiers mois le veau préfère l'avoine ronde dans le mélange.

Jusqu'à l'âge de 4 à 5 mois, on peut donner aux veaux à peu près tout le grain qu'ils peuvent manger dans la journée. Après cet âge, il vaut mieux régler la quantité de 1 livre ½ à 2 livres par jour.

Il est préférable de servir le grain aussitôt après avoir servi le lait. Ceci les empêchera de se téter, comme ils le font d'habitude quand ils sont plusieurs veaux ensemble.

On doit donner un peu d'eau claire tous les jours et mettre du sel à leur disposition.

On doit donner du lait jusqu'à l'âge de 5 ou 6 mois au moins. Le sevrage doit se faire graduellement et pas avant que le veau se nourrisse bien au foin et aux grains.

On doit toujours soigner le veau suivant sa grosseur et sa constitution. L'âge n'est pas toujours un bon guide pour la quantité de nourriture qu'un veau peut prendre. La suralimentation, soit de lait ou de fourrage, est toujours mauvaise au point de vue de la santé et du développement de l'animal.

Il ne faut pas trop engraisser une génisse de race laitière. La tenir en bonne condition de chair est tout ce qui est nécessaire.

On doit tenir les veaux dans des cases propres et où le soleil pénètre, leur fournir de la litière propre et sèche tous les jours et ne jamais les exposer aux courants d'air froids.

En été, les jeunes veaux ne doivent pas être exposés aux mouches et au soleil ardent. Il est préférable de les tenir à l'étable durant les grandes chaleurs de la journée et les mettre dehors les journées fraiches ou pendant la soirée.

Il est préférable de ne pas mettre les veaux au pâturage de manière permanente avant l'âge de 4 mois. Avant cet âge, ils se nourrissent mal et sont trop sensibles au soleil et aux mouches.

Substituts

Si l'on vend son lait en nature pour le commerce de la ville ou que l'on n'a pas suffisamment de lait pour élever tous les veaux que l'on désire élever, on peut, après que le veau a atteint l'âge de trois ou quatre semaines et qu'il a eu un bon début au lait entier, remplacer le lait par un mélange de concentrés ou moulée à veaux avec des résultats assez satisfaisants. Quel que soit ce mélange, il doit être riche en protéine, matières minérales et graisse. Un mélange qui nous a donné de bons résultats et qui est moins dispendieux que les mélanges commerciaux est:

100 livres de farine d'avoine; 100 livres de gru blanc (Middlings); 65 livres de fleur de graine de lin (Linseed Meal); 120 livres de tourteau de lin (Oil Cake); 12 livres de fleur de sang (Blood Meal), 4 livres de sel commun.

On emploie 1½ à 2 livres de ce mélange pour faire un gallon de gruau et on le donne dans les mêmes proportions que si l'on donnait du lait. Le changement du lait au gruau doit être fait très graduellement — de 8 à 10 jours.

Manière de préparer le gruau

Premièrement on mesure la quantité dont on a besoin et on ajoute graduellement un peu d'eau froide jusqu'à ce qu'il soit en pâte épaisse, alors qu'on lui ajoute un gallon d'eau bouillante pour chaque 1½ à 2 livres de mélange que l'on a. Un bon moyen est de la préparer le matin pour le repas du soir et le soir pour le repas du matin. Il y a toujours avantage d'ajouter à ce gruau deux tasses de lait à la ration de chaque veau.

On ne doit pas donner de substituts avant que le veau ait atteint l'âge de trois à quatre semaines. Avec ces substituts, il faut aussi donner un mélange de grains secs et du foin dans les mêmes proportions que quand on nourrit les veaux au lait écrémé.

I. VILLENEUVE.
Dépt de l'Agriculture du Manitoba.
(A suivre)

NOUVELLES AGRICOLES

L'Argentine achète des volailles canadiennes

L'une des expéditions les plus importantes de volailles de haute qualité qui se soient encore faites au Canada a été envoyée par express l'autre jour de la ferme expérimentale fédérale d'Ottawa. Il y avait 28 oiseaux dans cette expédition dont tous, sauf un, avaient la généalogie enregistrée ou avaient un certificat de ponte. Il y avait 24 mâles et 4 femelles, et les races représentées étaient les suivantes: Plymouth Rock barrée, Leghorn blanche et Rouge de Rhode Island. Ces oiseaux n'arriveront qu'au bout de trois semaines, à Buenos-Aires où ils seront employés pour la reproduction. La commande a été placée par le Service des renseignements commerciaux du Ministère du Commerce et de l'Industrie, et confiée au secrétaire de l'Association nationale canadienne du contrôle des volailles, qui a choisi les sujets dans les basse-cours des membres de l'Association au Canada.

La situation du bétail

Dans son rapport annuel sur l'état du commerce des bestiaux, la Division fédérale de l'Industrie animale appelle l'attention sur la diminution de la production. Le rapport dit ce qui suit: "Les ventes d'animaux de boucherie, effectuées au cours des cinq dernières années, démontrent de toute façon que l'on a atteint un bas point dans le champ de la production. En ces deux dernières années le total des ventes aux parcs à bestiaux, aux salaisons et pour l'exportation directe est tombé au-dessous du million. Quant aux exportations directes, elles ont augmenté d'environ 2,000 têtes, et les ventes directes aux salaisons d'environ 7,600 têtes". On signale également une activité croissante dans les provinces des Prairies, dans la production du bétail en général, et dans la production des moutons et des agneaux sur tout le Canada.

Le milidiou européen de l'orme

Quoique le milidiou européen de l'orme sévisse sur le continent européen depuis dix ans, il n'a pas encore fait son apparition au Canada. Ceci démontre l'utilité des travaux accomplis par le Service de l'inspection des plantes, du Ministère fédéral de l'agriculture. Le milidiou de l'orme a fait sa première apparition en Hollande en 1919, et il a été constaté depuis en Belgique, en France, en Allemagne, en Norvège et en Angleterre. Les symptômes extérieurs de la maladie sont le dessèchement et la décoloration du feuillage au collet ou aux extrémités des branches, après quoi les feuilles meurent ou tombent.

La maladie se propage graduellement jusqu'à ce que l'arbre entier soit attaqué, et celui-ci finit par mourir. Les petits arbres sont détruits au bout de quelques semaines, tandis que les arbres plus gros peuvent y résister plusieurs années. Toutes les pousses d'ormes importées au Canada sont soigneusement examinées, et l'on croit que la maladie n'est pas encore introduite au pays.

L'herbe à la puce

Le meilleur moyen d'extirper l'herbe à la puce est de cultiver le sol, dit M. H.-T. Güssow, botaniste du Dominion. L'herbe à la puce est très répandue au Canada, et elle cause beaucoup de souffrance et d'incommodité aux gens qui sont sensibles à l'huile vénéneuse qui sort de ses feuilles et de ses fruits froissés par contact. On peut facilement l'identifier par ses feuilles, qui sont par groupes de trois comme celles du fraisier, mais contrairement à celles du fraisier elles sont très lisses et fermes, et portent quelques dents grossières sur les bords. L'emploi de sel, de pétrole et d'huiles combustibles bon marché sont utiles pour détruire les tiges autour des camps; on peut aussi piocher ou arracher les racines. Bien des gens sont réfractaires aux effets de l'herbe à la puce, cependant c'est une plante que l'on fera bien d'éviter.

Noms de légumes

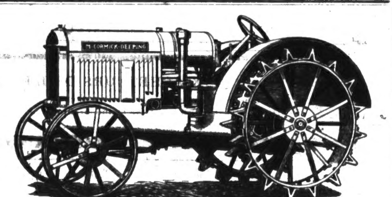
La Division fédérale des semences vient de publier une liste des principales variétés de types de légumes potagers approuvés pour l'enregistrement, montrant le nom technique de la variété pour chacun et adopté par le Comité de l'horticulture de l'Association canadienne des sélectionneurs de plantes. En raison du nombre immense de variétés qui se trouvent sur le marché, cette liste devrait être très utile pour tous ceux qui s'intéressent à l'achat de légumes au Canada. Ces variétés sont indiquées par une marque spéciale.

Chimie agricole

Les travaux de l'année au Service de la chimie du Ministère de l'agriculture, à Ottawa, comprenaient l'examen de 4,263 échantillons de sols, de fumier et d'engrais, de fourrages et d'aliments à bétail, d'eau, d'échantillons de viandes et de conserves, et divers sujets, au nombre desquels se trouvaient les produits laitiers et les insecticides. Ces échantillons venaient de toutes les parties du Canada. Indépendamment de ces travaux réguliers, le Service vient en aide aux cultivateurs et a examiné pendant la période du dernier rapport 617 échantillons individuels. C'est là un service qui a été maintenu depuis les premiers jours des fermes expérimentales.

Comment cultiver les brûlis

Six années d'expérience fournissent des résultats intéressants au point de vue de la possibilité de cultiver les terres que l'on appelle les "brûlis" dans certaines régions des Prairies. On estime qu'il y a quelque 650,000 acres de terre de ce genre, et les experts du Ministère fédéral de l'agriculture ont fait une étude intensive des moyens de les mettre en valeur. Des études préliminaires indiquent que le labour et l'aplanissement jouent un rôle important dans la réhabilitation de ce genre de terre, et de même que certaines récoltes comme le mélilot et les graminées tendent à en améliorer l'état mécanique. On donne une attention spéciale aux expériences qui se rapportent à l'époque et à la profondeur des labours, à la valeur du retournement des tranches de terre, du sous-solage, des engrains, du chaulage, et des traitements spéciaux semblables destinés à améliorer l'état mécanique du sol.



LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

	Prix du jour	Prix normal
Livre anglaise	$4.85⅝	$4.86⅔
Franc français	3.95	3.92
Belga belge	14.01	13.9
Franc suisse	19.47	19.3
Lire italienne	5.25	5.26
Couronne suédoise	26 98	26.8
Cour. norvégienne	26 89	26.8
Couronne danoise	28.88	26.8
Mark allemand	23.96	23.8
Cour. hollandaise	40.35	40 2

LE MARCHE

24 JUIN 1930

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
Bons et de choix	$8.50—$9.50
Moyens	$7.50—$8.00
Ordinaires	$6.00—$7.00
Bouvillons, au-dessus de 1,050 livres	
Bons et de choix	$8.50—$9.50
Moyens	$7.50—$8.00
Ordinaires	$6.00—$7.00
Génisses—	
Bonnes et de choix	$7.50—$8.50
Moyennes	$6.50—$7.00
Ordinaires	$5.50—$6 00
Veaux engraissés—	
Bons et de choix	$8.50—$9.50
Moyens	$7.50—$8.00
Vaches—	
Bonnes	$6.00—$6.50
Moyennes	$4 50—$5.50
Ordinaires	$3.50—$4.00
Pour conserve	$1.50—$3.00
Taureaux—	
Bons	$4.00—$4.50
Ordinaires	$2.50—$3.50
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$5.00—$6.00
Ordinaires	$3.00—$4.00
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$4.00—$5 00
Ordinaires	$2.50—$3.50
Laitières	$50.00—$80.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$7.00—$9.00
Ordinaires et moyens	$3.00—$6.00
Porcs—	
Bacon de choix—Prime de $1 par tête	
Bacon	$11.00
Bouchers—Escompte de 70s par tête	
Pesants	$9.00
Très pesants	$7.50
Légers et maigres	$11.25—$13.00
Truies No 1	$7.50
Truies No 2	$6.50
Inférieurs	$6.00
Verrats	$5.00
Agneaux—	
Bons, poids moyen	$10.00—$12.00
Bons, pesants	$8.00—$8.50
Ordinaire	$6.00—$7.00
Béliers	$6.00—$7 00
Moutons—	
Bons, pesants	$5 00
Bons, poids moyen	$6.00—$6.50
Ordinaires	$2.00—$4 00

PRODUITS

Beurre—	
Crèmerie F.O.B. Winnipeg, approximatif—No 1	$ .25½—$ .26
Oeufs—	
(D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .28
Premiers	$ .22
Seconds	$ .18
Pommes de terre—	
Par 100 livres	$2.70
Farine—	
Lake of the Woods—	
Sac de 98 livres	$4.05
2 sacs de 49 livres	$4.10
4 sacs de 24 livres	$4.15
Western Canada "Purity"—	
Sac de 98 livres	$4.05
2 sacs de 49 livres	$4.10
4 sacs de 24 livres	$4.15
Ogilvie "Royal Household"—	
Sac de 98 livres	$4.05
2 sacs de 49 livres	$4.10
4 sacs de 24 livres	$4.15
Maple Leaf Flour Mills—	
Sac de 98 livres	$4.05
2 sacs de 49 livres	$4.10
4 sacs de 24 livres	$4.15
Alimentation—	
Son. La tonne	$28.00
Gru. La tonne	$30.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$3.35
Foin—	
Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg	
Mil. No 1	$18 00—$20 00
Mil. No 2	$17.00—$19 00

Cours du grain fourni par

EUG.-J. DUFRESNE

Prix décharge à Fort William ou Port Arthur
Pour la semaine finissant le 23 juin 1930

Grains	Mardi 17 juin	Merc. 18 juin	Jeudi 19 juin	Vend. 20 juin	Samedi 21 juin	Lundi 23 juin
Blé No 1 Nord	1.02⅝	1.00¼	1.00⅞	.98⅞	.96	.96⅝
2 Nord	1.00⅛	.97¾	.98⅜	.96¼	.93¼	.93⅞
3 Nord	.98	.95⅝	.96⅓	.94	.91	.91¾
Avoine 2 CW	.47¾	.45⅛	.46½	.45⅛	.45	.45⅞
3 CW	.44¾	.42½	.43½	.42½	.42	.42¾
Orge 3 CW	.39⅛	.37⅜	.38¾	.38⅛	.37	.37⅞
4 CW	.34⅞	.33⅛	.35¼	.34⅜	.33½	.34⅛
Lin 1 NW	2.16	2.11½	2.12	2.11⅛	2.09¾	2.09½
2 CW	2.12	2.07⅛	2.08	2.07⅛	2.05¾	2.05⅛
Seigle 2 CW	.51¼	.49¾	.50⅜	.48⅞	.47	.47½
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	1.03⅛	1.00¾	1.01¼	.99⅛	.96¼	.96⅞
Avoine 2 CW	.48⅛	.45¾	.46⅞	.45⅞	.45⅛	.46
Orge 3 CW	.39⅜	.37⅞	.39	.38⅛	.37¼	.38
Lin 1 NW	2.17	2.12¼	2.12¾	2.12	2.10	2.09⅞
Seigle 2 CW	.51¾	.50¼	.50⅞	.49⅜	.47½	.47⅞
Options						
Blé Juillet	1.03⅜	1.01	1.01⅛	.99⅜	.96½	.97⅛
Octobre	1.06⅞	1.04⅜	1.04⅞	1.03	1.00⅜	1.00⅞
Décembre	1.08⅜	1.06	1.06½	1.04½	1.02¼	1.02⅞
Avoine Juillet	.48⅛	.46	.47	.46	.45½	.46⅛
Octobre	.46⅛	.45½	.46	.45	.44⅜	.45⅛
Décembre	.45	.44⅛	.44⅞	.43⅞	.43¼	.43⅞
Orge Juillet	.39⅞	.38⅛	.39⅛	.38⅞	.37½	.38⅛
Octobre	.43¾	.41⅞	.43	.42¾	.41⅛	.41⅞
Décembre	.46	.44½	.45⅜	.44⅞	.43⅜	.44⅛
Lin Juillet	2.17¼	2.12½	2.13	2.12¼	2.10⅜	2.10
Octobre	1.88	1.84	1.84¾	1.82¼	1.82¼	1.82
Décembre						1.82
Seigle Juillet	.52	.50⅛	.51¼	.49⅜	.47½	.48
Octobre	.55⅞	.54⅜	.55¼	.53½	.51⅛	.51⅞
Décembre	.58⅞	.57⅞	.58¼	.56½	.54½	.54⅞

SAINT-BONIFACE

La Fête Dieu

[illegible] procession de la Fête Dieu à Saint-Boniface fut un véritable triomphe pour le Dieu de l'Eucharistie. Mgr l'Archevêque, qui avait chanté la messe du matin [illegible] [illegible] accompagné du R. P. J. Magnan, O.M.I., provincial des RR. PP. Oblats, et du R. P. H. Boileau, S.J., ministre au Collège de Saint-Boniface. La procession dura deux heures environ. Les différentes congrégations d'enfants, d'hommes et de femmes, les deux fanfares de Saint-Boniface, les enfants de la communion solennelle, les enfants de l'Orphelinat Saint-Joseph de Winnipeg accompagnaient le dais. [illegible] gracieusement [illegible] devant le Saint-Sacrement. Les trois paroisses de la cathédrale, de [illegible] et du Sacré-Coeur [illegible] étaient fortement représentées.

On passa par les rues Taché, Provencher, des Meurons, Cathédrale. Les reposoirs du Juniorat et de l'Ecole Provencher étaient très jolis. La chorale y chanta le "Tantum" et Monseigneur donna la bénédiction.

La vaste cathédrale ne put contenir la foule [illegible] au retour. Il [illegible] affluence [illegible] de protestants sur tout le parcours. Nous ne doutons pas que cette [illegible] et grandiose manifestation de foi soit de nature à faire [illegible] chez nous et chez ceux qui [illegible] croyance.

L'Oratoire des Martyrs

Les exercices de la grande neuvaine préparatoire à la canonisation de nos Bienheureux Martyrs sont suivis d'une façon assidue et très édifiante. Nous espérons fermement que touchés de tant de foi, ils sauront marquer ce grand jour de faveurs éclatantes à l'endroit de notre population.

Nous rappelons à nos lecteurs et [illegible] martyrs le pèlerinage de Saint-Pierre fixé au 29 juin. La messe sera dite en plein air à 9 h. Dans l'après-midi à 3 h., le Salut du Saint-Sacrement sera célébré par Mgr [illegible], P.D., V.G., curé de la cathédrale.

Nous croyons répondre au désir d'un bon nombre en étendant notre invitation de se joindre au groupe [illegible] de Saint-Pierre, à tous ceux qui sentiront la dévotion, et plus encore à tous les malades qui pourraient être transportés sur la place. Ceux-ci recevront une bénédiction spéciale, y trouveront peut-être la guérison, sinon, sûrement le courage dans l'épreuve de leurs maux.

A l'archevêché

S. G. Mgr l'Archevêque est allé administrer la confirmation à Saint-Georges, Fort Alexandre et les missions adjacentes.

De passage à l'archevêché, M. l'abbé Bonin, du diocèse de Montréal.

Dimanche prochain, Mgr l'Archevêque ordonnera à Letellier M. l'abbé Rodolphe Belanger, enfant de cette paroisse, et le premier prêtre à y être ordonné.

De passage à l'archevêché, M. l'abbé Lee, autrefois du Manitoba et bien connu dans notre province, actuellement à Ottawa.

Le Dr J.-P. Howden de nouveau candidat libéral dans Saint-Boniface

Le Dr J.-P. Howden, qui représentait la circonscription de Saint-Boniface dans le dernier parlement, a été choisi de nouveau comme le candidat libéral à une convention tenue samedi après-midi. Son seul concurrent était le maire W.-H. Walsh qui, à la suite de l'annonce du résultat du scrutin, a proposé que le choix fût rendu unanime.

Pique-nique de l'Union Nationale Métisse

L'Union Nationale Métisse aura son grand pique-nique annuel les samedi [illegible] 5 et 6 juillet, à Saint-Vital, [illegible] Laval[illegible]. On [illegible] sur le terrain [illegible] à moudre le [illegible] autrefois dans [illegible] de la rivière la Seine [illegible] par Louis Riel père. [illegible] de tribune pour les orateurs [illegible] une attraction [illegible] de la fête.

La Chorale de la cathédrale

[illegible] vendredi soir le 27 du courant, il y aura répétition générale dans le soubassement de la sacristie. Tous les membres, messieurs et dames qui ont chanté lors du dernier concert, sont instamment priés de n'y pas manquer. Il s'agira de répéter quelques morceaux que nous devrons chanter le 9 juillet, devant les congressistes de l'Association d'Education. Comme vous voyez, il n'y a guère de temps à perdre et il est important que tous soient présents. Une bonne répétition sera peut-être suffisante, mais à la condition que tous viennent. L'époque de notre pique-nique annuel approche également et il en sera question à cette assemblée.

LE PRESIDENT.

Cercle Ouvrier Saint-Joseph

Notre président ouvre l'assemblée en remerciant les membres du Cercle pour la belle soirée qu'ils lui ont offerte à l'occasion de ses noces d'argent le 6 juin.

M. Louis-Philippe Gagnon nous donna une causerie très intéressante sur deux livres: l'un de Clemenceau, "Grandeurs et Misères d'une Victoire", et l'autre, le "Mémorial du Maréchal Foch". Il nous fit voir les caractères de ces deux hommes qui jouèrent un si grand rôle dans la dernière guerre et nous fit également entrevoir quelques épisodes importants qui conduisirent les armées alliées vers la victoire finale.

Le rapport financier du club de balle au camp fut présenté à l'assemblée; celui-ci accuse un bon surplus sur les dépenses jusqu'à date. Le club progresse; tous l'encouragent et sont satisfaits.

La conférence, ou causerie, dans nos réunions des mois de vacances, sera suspendue à cause du grand travail que nous aurons à faire pour préparer nos oeuvres de l'hiver prochain et ceci nous donnera plus de temps pour les discussions.

N'oubliez pas de venir, car nous avons besoin de votre aide et de vos suggestions.

Après la distribution des cartes aux nouveaux membres, eut lieu le tirage du $2.50 en or, donné par Mme U. Lambert et gagné par M. Léo Gagnon.

LE SECRETAIRE.

Le pique-nique de la Cie Daoust Ltée

La fête champêtre annuelle de la Cie Daoust Ltée aura lieu cette année à Petersfield, le dimanche 29 juin.

Les employés et les invités passeront sûrement une agréable journée: Petersfield est un endroit idéal pour les réunions de ce genre. Il y a tout un programme d'amusements: balle au camp, courses, etc., sous la direction de M. L. Daoust.

PETITES NOTES

M. le Dr et Mme Laberge, ainsi que leurs enfants, Jérôme et Bernard, partent cette semaine pour un mois de vacances.

Mariages

Le 17 juin — Auguste Dufresne, veuf de feu Laura Deslauriers, d'Elie, Man., et Antoinette Larivée, veuve de feu Aimé Larivée, de Montréal, P. Q.

Le 21 juin — John Emery, fils de Samuel Emery et d'Elizabeth Ferris, de Winnipeg, et Gloria Suarez, veuve de Frank Carus et fille d'Elvaro Suarez et de Gregoria Pradas.

Baptêmes

Le 16 juin — Joseph-Regis-Renald, né le 15, enfant de Claude Champagne et d'Yvonne Morier. Parrain, Gaston Bohémier; marraine, Germaine Morier.

Le 22 juin — Marie-Gertrude-Rolande, née le 21, enfant de Cyrille Remillard et de Jeanne Gauthier. Parrain, Philippe Lapointe; marraine, Rolande Lapointe.

Le 22 juin — Marie-Eveline-Léona, née le 15, enfant de J.-B. Châle et de Léontine Gobeil. Parrain et marraine: Thomas-Joseph Marion et son épouse, née Léona Gobeil.

Retraite fermée au Couvent de Saint-Charles

La retraite fermée qui a lieu tous les ans chez les Soeurs Missionnaires Oblates, à leur Couvent de Saint-Charles, Man., commencera, cette année vendredi soir, 11 juillet, à 8 h., pour se terminer mardi matin, le 15.

Une cordiale invitation est adressée à toutes les jeunes filles qui seraient libres de suivre ces pieux exercices. Le R. P. Joseph Rousseau, O.M.I., professeur d'écriture sainte au Scolasticat de Lebret, en aura la direction.

Prière d'envoyer les adhésions le plus tôt possible à la Maison-Chapelle, Saint-Boniface, ou au Couvent de Saint-Charles.

La maison où naquit Mgr Laflèche existe encore

Trois-Rivières. — La Société d'Histoire régionale des Trois-Rivières a organisé une grande manifestation à Sainte-Anne de la Pérade pour honorer la mémoire d'illustres enfants de cette localité: Madeleine de Verchères, Mgr Laflèche, Antoine-Aimé Dorion, le Dr J.-J. Ross, J.-B.-E. Dorion, surnommé l'"Enfant Terrible", Mgr Douville et Napoléon Saint-Cyr.

Mgr Laflèche, un des plus grands évêques dont s'honore le Canada français et l'Eglise canadienne, fut le deuxième évêque des Trois-Rivières après avoir été le grand évangélisateur des sauvages du Nord-Ouest. La Société d'histoire a placé une plaque temporaire à l'endroit où est né Mgr Laflèche, en attendant la plaque commémorative en bronze qu'apportera bientôt la Société des monuments historiques de la province. La maison où naquit l'illustre évêque existe encore et on peut la voir en face de la rivière Sainte-Anne, près de l'église.

Nouvel agronome bilingue pour l'Alberta

Le gouvernement de l'Alberta vient de nommer un nouvel agronome bilingue pour cette province. C'est M. J.-H. Tremblay. Il est né à Chicoutimi, Lac Saint-Jean, Qué., fit ses études au Collège Sainte-Anne de la Pocatière et à l'Université de Québec. Il surveilla pendant cinq ans la ferme expérimentale du même endroit. Le gouvernement est allé le quérir à Kapuskasing, Ont., où il était également surveillant d'une ferme de démonstration depuis trois ans.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

SAINT-PIERRE

L'auteur de l'adresse des paroissiens de Saint-Pierre présentée à M. le curé, à l'occasion de ses noces d'argent sacerdotales, le 3 juin dernier a remarqué l'omission qui s'est glissée dans la liste des associations paroissiales qui ont si généreusement contribué à la formation de la bourse offerte au vénéré jubilaire. L'Union Métisse Saint-Joseph a été en effet l'une des associations qui ont fourni la somme de $50.

Il faut reconnaître que seul un malentendu est cause de cette omission. L'auteur de la première adresse — dite des paroissiens — a cru que la mention du cadeau de l'Union Saint-Joseph serait faite à la fin de l'adresse des Métis. C'était alors, dans sa pensée, une indélicatesse de le mentionner avant les intéressés. D'autre part, l'auteur de l'adresse des Métis a dû croire que la mention du susdit cadeau serait faite dans la première adresse; d'où pas un mot de cet acte de générosité.

Le rapport des fêtes paru dans la Liberté du 11 juin aurait dû donner cette explication. Par la présente chronique, nous voulons réparer cette lacune et rendre justice à l'Union Saint-Joseph.

De plus je profite de l'occasion pour proclamer que l'Union Métisse Saint-Joseph de Saint-Pierre est des plus vivantes et des plus dévouées aux intérêts religieux et nationaux. Elle a rivalisé de zèle dans l'organisation de ces fêtes jubilaires dont on loue partout le succès.

C.-H. LESAGE, C.S.V.
Aviseur dans le Comité d'organisation.

OTTERBURNE

MAISON SAINT-JOSEPH

Exercices de Sept Dimanches

Les exercices dits des "Sept Dimanches" en l'honneur des sept douleurs et des sept allégresses de saint Joseph" ont eu lieu, pour la seconde fois, dimanche dernier. Le gros orage de samedi soir a rendu les chemins mauvais, ce qui a nui à l'assistance. Le Père Directeur a adressé l'allocution "Saint Joseph et la naissance de Jésus". A l'avenir, les personnes qui auraient besoin d'objets de piété de toutes sortes pourraient s'en procurer à bonnes conditions au kiosque Saint-Joseph construit tout à côté du petit Oratoire. La bénédiction des objets de piété se fera après chaque exercice.

Vacances

Les vacances commenceront avec la fête de saint Jean Baptiste. Quelques-uns de nos orphelins nous quitteront, les uns pour aller travailler, les autres pour aller dans leur famille; mais la grande majorité nous reste. Ils suivent, ceux-là, un régime spécial, des plus intéressants. La lecture des notes des examens et la distribution des prix a eu lieu solennellement lundi soir, le 23.

Orage de grêle

Samedi soir, entre 7 h. et 7 h. 30 gros orage. A Saint-Pierre, de la grêle qui a causé des dommages sérieux. Ainsi, rien qu'à l'église, 175 vitres ont *été brisées*. Ici, à la Maison Saint-Joseph et dans les environs, de la grêle à peine... Nous remercions publiquement le bon Dieu de nous avoir ainsi protégés; aussi le bon saint Joseph en qui nous voyons toujours un protecteur puissant!

LETELLIER

Dimanche prochain, 29 juin, notre paroisse sera témoin pour la première fois du spectacle impressionnant d'une ordination. S. G. Mgr Béliveau élèvera au sacerdoce M. l'abbé Rodolphe Bélanger, fils de Mme veuve E. Bélanger (née Marie-Anne Jutras). M. l'abbé Bélanger est considéré un enfant de la paroisse, quoiqu'il n'y soit pas né; il habite Letellier depuis son enfance et il appartient à une famille pionnière de la paroisse, la famille Jutras. Pour cette raison, ses co-paroissiens ont voulu que cette circonstance soit une fête paroissiale et qu'elle revête la dignité qui lui convient.

L'ordination aura lieu à la messe de 9 h. Elle sera suivie d'un banquet offert à Mgr l'Archevêque, au nouveau prêtre, et aux membres du clergé par les parents de l'ordinant. Il y aura vêpres solennelles dans l'après-midi. M. l'abbé Bélanger dira sa première messe à Letellier également à 9 h. lundi matin. A midi aura lieu dans la salle municipale un second banquet auquel tous les paroissiens sont invités à prendre part.

Nous seront honorés par la visite de plusieurs membres du clergé et par la présence d'un bon nombre de visiteurs.

Nos félicitations à M. l'abbé Bélanger et à sa digne mère, ainsi que nos souhaits sincères de fructueux sacerdoce. "Ad multos annos".

Grêle

Une tempête sérieuse de vent et de grêle s'est abattue sur notre région samedi après-midi, causant des dommages assez considérables sur une lisière d'environ trois milles de largeur, s'étendant de l'ouest au sud-est de la paroisse. Des champs complets de grain furent aplatis par la grêle poussée par un fort vent, un grand nombre de maisons et d'autres constructions eurent les vitres brisées, les jardins furent détruits à plusieurs endroits. Il est difficile d'évaluer les dommages causés à la récolte, mais ils seront appréciables.

Toilette de l'église

A l'approche des fêtes prochaines de l'ordination, notre dévoué curé et les paroissiens avaient constaté la nécessité d'une toilette intérieure à notre église. Quelques personnes animées de bonne volonté et de générosité voulurent causer une surprise en prenant des mesures pour accomplir ce travail rapidement et sans qu'il en coûte un sou à la paroisse.

La Coopérative du blé existe ici; ses adeptes ont voulu mettre ce principe de coopération en pratique. Ils ont conçu l'idée de répartir le coût de la peinture également sur chacune des familles de la paroisse et de faire le travail par corvée. Cette coopération a réussi à merveille; en une semaine la tâche a été accomplie. M. le curé a exprimé son appréciation de cette marque d'union et de générosité de la part des paroissiens. Les peintres volontaires furent nombreux, sous la direction de contremaîtres improvisés mais qui firent preuve de détermination et de savoir-faire.

Cet acte spontané de la part des paroissiens est une preuve nouvelle que l'esprit paroissial est bien vivace et que nous sommes prêts à des sacrifices pour la gloire de Dieu.

Départ

C'est avec regret que nous apprenons le départ prochain de M. J.-G. Thériault, gérant de la Banque Canadienne Nationale. Depuis une couple d'années qu'il était parmi nous, il s'est acquitté de sa tâche avec tact et justice; il a rendu des services à nos œuvres paroissiales, ce dont nous lui sommes reconnaissants. Nous lui souhaitons succès dans son nouveau champ d'action.

Naissance

Marie-Thérèse-Gisèle, née le 22 mai à Saint-Boniface, baptisée à Letellier le 1er juin, enfant de M. et Mme Herménégilde Bouchard. Parrain et marraine, M. et Mme Fred Lebel, oncle et tante de l'enfant.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Comme nous l'avons déjà annoncé, notre pique-nique paroissial aura lieu mardi prochain, 1er juillet.

Il y aura quantité d'amusements, entre autres balle au camp entre les équipes de Saint-Boniface, Saint-Vital, Canadian Publishers et Saint-Jean-Baptiste; courses pour les enfants et adultes. Des prix très généreux seront accordés aux gagnants des différents sports.

Il y aura aussi un aéroplane sur place à la disposition des gens qui aimeront à voler un peu plus haut qu'à l'ordinaire.

Le terrain sera ouvert au public à 11 h. de l'avant-midi au prix modéré de 35 sous. Le dîner et le souper seront servis sur le terrain à un prix très raisonnable.

Nous invitons tous les gens des paroisses voisines à venir s'amuser avec nous, et nous leur promettons une belle journée.

ELIE

Le 17 courant, M. Auguste Dufresne conduisait à l'autel Mlle Antoinette Payette, veuve de M. Aimé Larrivée, de Montréal. L'heureux couple se rendit le 19 à Elie, où il fut reçu chaleureusement parmi ses nombreux amis.

Nos meilleurs souhaits de bonheur et longue vie aux nouveaux époux.

SOMERSET

Election des Chevaliers de Colomb, Conseil Archevêque Langevin

L'élection annuelle des officiers du Conseil Archevêque Langevin eut lieu à Somerset, le mardi 17 juin. Les officiers suivants furent élus: Grand chevalier, Wilfrid Decosse; député grand chevalier, Henri Boyer; chancelier, P.-J. Hallemans; secrétaire-archiviste, Benoît Benoton; trésorier, Urbain Lemieux; avocat, A.-A. Messner; cérémoniaire, Joseph Rheault; garde intérieure, Arthur Poirier; garde extérieure, Maurice Gilmore; syndics: Roméo Decosse (3 ans), Jos. Doyon (2 ans), Edgar Bissette (1 an).

SAINT-NORBERT

M. Joseph Campeau, décédé mercredi, à l'âge de 68 ans, a eu samedi les funérailles très imposantes. C'était un des pionniers de la paroisse, qu'il habitait depuis 48 ans. Sa famille était venue de la province de Québec à Saint-Norbert en 1882. M. Campeau fut cultivateur, marchand et maître de poste. Il était connu à travers tout le Manitoba. Lui survivent: son épouse, un fils, six filles, un frère et deux soeurs.

Les porteurs étaient MM. J. Dorge, A. Alary, Z. Laporte, A. Campeau, Joseph Lord, Payment, Gilbert et Courchesne.

Nos sincères sympathies à la famille.

LORETTE

Cette année encore, le pique-nique de Lorette aura lieu le 1er juillet. On s'amuse toujours bien au pique-nique de Lorette. Cette année, ce sera mieux encore que de coutume.

TRANSCONA

Nous regrettons d'annoncer la mort de Mme J.-I. Bourque, de notre paroisse, qui était âgée de 51 ans. Malade depuis plusieurs années et gardant le lit depuis plus d'une année, Mme Bourque quittait sa famille pour l'hôpital Saint-Roch, où elle pensait pouvoir se rétablir. Mais malgré tous les bons soins, la maladie s'aggravait toujours. Bien résignée à la mort, elle quittait cette terre d'amertume et rendait son âme à Dieu le 16 du mois courant. Elle fut inhumée dans le cimetière de la paroisse.

Les funérailles eurent lieu le 19, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis. Les porteurs étaient deux de ses beaux-frères, Eustache et Edouard Bourque, MM. Olivier Laferté, Raoul Lambert, Georges Martin et Arthur Goguin.

La défunte laisse pour pleurer sa perte: son époux bien éprouvé, trois garçons: Hervé, Aurèle et Jean-Paul; deux filles: Jeanne (Mme Ovide Pelland) et Juliette.

* * *

M. Bourque et sa famille remercient cordialement tous les parents et amis qui leur ont témoigné leurs sympathies par bouquets spirituels, fleurs, assistance au service et pour tous autres services rendus.

Pour améliorer les relations entre l'Est et l'Ouest

Dès les premiers jours de juillet prochain, les voyageurs de l'Université de Montréal se mettront en route pour une randonnée de trois semaines à travers le Canada, jusqu'à Victoria, Colombie-Britannique. Ce sera le début de la sixième excursion du genre organisée avec le concours du Pacifique Canadien.

Est-il besoin d'insister sur les bons résultats que de tels voyages peuvent avoir pour ceux qui y participent, mais aussi, à un point de vue plus large et plus haut, pour la collectivité tout entière. Notre pays est immense. Si, à certains égards, cette immensité est un avantage, parce qu'elle suppose des ressources abondantes et diverses, à certains autres, elle est un obstacle, une cause de difficultés. Les prises de contact, les échanges de vues auxquels des voyages comme ceux de l'Université de Montréal donnent lieu, sont de nature à aplanir ces difficultés qui naissent de l'immensité du territoire, et tendent à fortifier de plus en plus l'esprit véritablement canadien.

D'autre part, au point de vue strictement économique, ces voyages sont une initiative exceptionnellement féconde. Le courant d'échanges entre l'Est et l'Ouest est déjà considérable. Il est appelé à se développer avec le Canada lui-même et à resserer de plus en plus l'interdépendance qui déjà existe entre ces deux grandes sections du pays.

Le départ du train spécial du Pacifique Canadien, portant les excursionnistes, aura lieu le 5 juillet après-midi et le retour à Montréal, après une randonnée de plus de 6,000 milles, s'effectuera le 26 suivant. M. Victor Doré, président général de la Commission des écoles catholiques catholiques de Montréal, aura la charge de l'excursion.

Les Français inventent, les autres en profitent...

Voici un tableau expressif qui montre combien les Français ont peu profité des inventions qu'ils ont faites:

Qui a inventé la vapeur? Denis Papin; Seguin, les chaudières tubulaires; Marquis de Jouffroy, les bateaux à vapeur. — Qui en a profité? Savery, Watt, Stephenson, Fulton.

Qui a inventé l'hélice? Sauvage, Mangin. — Qui en a profité? X. X? X!

Qui a inventé les sous-marins? Goubet. — Qui en a profité? Hélas!

Qui a inventé l'automobile? Cugnot. — Qui en a profité? ....

Qui a inventé l'avion? Ader, premier appareil ayant volé. — Qui en a profité? Tutti quanti, and other, und alles.

Qui a inventé le téléphone? Page, de la Rive, Froment. — Qui en a profité? Graham Bell.

Qui a inventé le phonographe? Charles Cros. — Qui en a profité? Edison.

Qui a inventé le cinématographe? Marey, Dumeny, Lumière. — Qui en a profité? Vous savez qui.

Qui a inventé la photographie? Daguerre, Niepce. — Qui en a profité? Le monde entier.

Qui a inventé la photographie en couleurs? Charles Cros, Ducos du Hauron. — Qui en a profité? Le monde entier.

Qui a inventé le gaz d'éclairage? Lebon. — Qui en a profité? L'univers.

Qui a inventé l'éclairage? Carcel, lampe à huile; Chevreul, bougie stéarique. — Qui en a profité? N'importe qui.

Qui a inventé l'éclairage à incandescence? Moissan, incandescence par les terres rares, thorium, etc. — Qui en a profité? Auer, avec son bec.

Qui a inventé les pierre précieuses artificielles? Moissan a fait du diamant, rubis reconstitué, etc. — Qui en a profité? Les autres.

Qui a inventé la machine à coudre? Thimonnier. — Qui en a profité? Howe, Singer.

Qui a inventé la machine à tisser? Jacquard. — Qui en a profité? Les autres.

Qui a inventé le frigorifique? Brouardel. — Qui en a profité? Les autres.

Qui a inventé la télégraphie sans fil? Branly. — Qui en a profité? X. Y. Z.

Qui a inventé la prophylaxie et l'antisepsie? Pasteur. — Qui en a profité? Le genre humain.

Etc., etc., etc.

Un égoïste

— Mais encore... qu'appelez-vous un égoïste?

— J'appelle égoïste celui qui ne s'occupe pas de moi.



LE ministère des Travaux publics recevra jusqu'à **midi (heure avancée), le jeudi 10 juillet 1930**, des soumissions pour la construction d'un prolongement au quai, à Hecla, district de Selkirk, Man., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour un prolongement au quai, Hecla, Man."

On peut consulter les plans et les formules de contrat, se procurer le devis et la formule de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa, de l'ingénieur de district, édifice de la douane, Winnipeg, Man., du Builders' Exchange, 401, édifice Notre-Dame Investment, Winnipeg, Man., ainsi qu'aux bureaux de poste de Riverton, Man., et Hecla, Man.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur la formule fournie par le ministère, conformément aux conditions mentionnées dans ladite formule.

Un chèque égal à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons du Dominion du Canada ou des bons de la Compagnie du chemin de fer Canadien National, ou des bons et un chèque, si c'est nécessaire, pour compléter le montant.

Remarque. — On peut se procurer au ministère des Travaux publics des tracés bleus (blue prints) en fournissant un chèque de banque accepté au montant de $20.00, payable à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce chèque sera remis si le soumissionnaire offre une soumission régulière.

Par ordre,
N. DESJARDINS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 16 juin 1930.



FEUILLETON DE LA LIBERTÉ - No 14

Mais Marthe, après s'être entretenue avec Inès, se montra tout à fait conquise par le charme délicat qui émanait de la jeune fille, par son tact et son exquise distinction.

— Grand'mère, pourquoi Mlle de Brévys n'assisterait-elle pas au dîner? dit-elle en se trouvant seule avec son aïeule. Elle est de notre monde, il serait pénible pour elle d'être traitée en subalterne.

— J'y ai pensé, ma petite, et je me proposais de lui offrir une toilette pour cette occasion.

Ce n'était pas l'avis d'Antoinette, et elle essaya de changer la décision de sa grand'mère. Mais la contradiction ne faisait qu'ancrer Mme de Sambras dans ses idées. Et Inès — qui eût bien préféré une paisible soirée dans sa chambre — se vit invitée à assister à la soirée de contrat, pour laquelle la comtesse lui offrait une simple mais charmante toilette blanche.

On se trouvait à l'avant-veille de ce jour. Inès, après avoir fait à la vieille dame la lecture pieuse de chaque soir, venait de remonter dans sa chambre. Comme elle s'agenouillait sur son prie-Dieu pour la prière du soir, son regard tomba sur une très petite enveloppe posée sur le bureau.

— Qu'est-ce que cela? Je ne me rappelle pas avoir rien mis là.

Elle s'avança et prit l'enveloppe. Mais une commotion la secoua en voyant, gravé dans un angle, le signe mystérieux des Frères de la Justice cette image du soleil, souvenir des ancêtres incas de don Miguel, qui ornait aussi le pavillon du roi des Andes, dans sa cité de Solepto.

Un moment, elle demeura immobile, toute tremblante. Puis, hâtivement, elle décacheta l'enveloppe... Il n'y avait que quelques lignes, tracées d'une large écriture masculine.

Pardonnez-moi l'incorrection de ceci. Mais je crois prudent de vous prévenir que vous me verrez demain chez mes cousins de Bronnes. Votre premier mouvement de surprise pourrait provoquer des questions embarrassantes. Si vous le voulez bien, afin de n'être pas obligés de feindre de rester absolument étrangers l'un à l'autre, je pourrai parler de l'incident de l'automobile, qui me permettra de vous adresser la parole.

Daignez recevoir les respectueux hommages de celui qui se dit toujours votre dévoué serviteur.

LA ROCHE-GLEON.

Un long moment, Inès demeura immobile, complètement abasourdie. Qui avait mis cette lettre là?... Don Miguel avait-il ici encore quelque secrète intelligence?

Et elle allait le revoir!

A cette première pensée de bonheur succéda aussitôt un douloureux serrement de coeur. Il lui était déjà si difficile de l'oublier!... Que serait-ce s'il lui fallait le revoir quequefois!

Mais elle ignorait qu'il fut parent des de Bronnes. Sans cela, elle ne serait pas entrée dans cette maison où elle était naturellement exposée à le rencontrer.

— Vous me donnerez la force, mon Dieu, dit-elle en se laissant tomber à genoux et en cachant son visage entre ses mains.

Le lendemain matin, comme Inès travaillait près de Mme de Sambras, Antoinette entra, toute rose, les yeux brillants...

— Nous aurons un convive de plus demain, grand'mère! Michel de la Roche-Gléon est à Paris, il est venu voir mon père ce matin, et doit revenir cette après-midi pour vous présenter ses hommages.

— Ah! bon, je m'explique cette figure rayonnante, murmura malicieusement la comtesse. Il est dommage qu'il n'ait pas annoncé son arrivée, tu aurais pu l'avoir comme garçon d'honneur. Il est vrai que M. d'Estragnes est très bien aussi.

Antoinette eut une petite moue dédaigneuse.

— Oh! quelle différence entre les deux!

— Evidemment. Je ne connais du reste, dans notre société, aucun homme pouvant se comparer à M. de la Roche-Gléon... Mais il a une nature bien énigmatique! Je ne sais ce qui se cache sous ce charme dont tous subissent l'influence.

— Rien que de très bon, certainement, grand'mère!

— Oh! quelle assurance! A quoi vois-tu cela? demanda la vieille dame d'un ton moqueur.

Antoinette eut un petit geste impatient.

— Je ne saurais pas vous expliquer. Mais j'ai en lui toute confiance.

— Il serait certainement [illegible] s'il t'entendait... Mets cette après-midi ta robe bleue, petite, c'est celle qui te va le mieux, et choisis une coiffure qui ne te vieillisse pas comme celle que tu as en ce moment.

La vieille dame aimait à donner à Antoinette, très coquette, de ces petits conseils ironiques. La jeune fille fronça un peu les sourcils, et, l'air mécontent, sortit du salon de son aïeule.

Inès, tout en continuant son travail, n'avait pas perdu un mot de ce petit entretien. Elle savait maintenant que don Miguel n'aurait qu'à dire un mot pour devenir l'époux d'Antoinette de Bronnes.

— Si elle savait pourtant ce qu'il est réellement! pensa-t-elle.

Mais Antoinette, comme tous, ignorait la double personnalité de son cousin. Elle ne voyait en lui que le gentilhomme fabuleusement riche, et séduisant entre tous.

Inès vit venir l'après-midi avec une sorte de fièvre d'appréhension. Il lui coûtait extrêmement de se retrouver en face de lui... et pourtant une joie involontaire venait par instants faire tressaillir son coeur.

Vers 4 heures, la porte du salon s'ouvrit, Mme de Bronnes entra avec ses filles, et, derrière elles, apparut don Miguel.

Inès s'était placée à contre-jour et elle s'applaudit de cette idée, car en dépit de tous ses efforts, une rougeur d'émotion monta à son visage lorsqu'elle rencontra le regard rayonnant qui, dès le seuil de la porte, semblait la saluer.

Quand M. de la Roche-Gléon eut baisé la main que lui tendait Mme de Sambras avec une aimable phrase d'accueil, il se détourna pour saluer la demoiselle de compagnie. Alors, paraissant seulement la reconnaître, il s'exclama:

— Mais ne me trompé-je pas? Il me semble, Mademoiselle, que vous êtes cette personne courageuse qui exposa naguère sa vie pour sauver un enfant qu'allait mettre à mal mon automobile?

— Il me semble aussi, Monsieur, vous reconnaître...

Inès avait recouvré maintenant toute sa présence d'esprit et joua fort bien son petit rôle. On la complimenta sur son courage... Puis, discrètement, elle s'effaça, se remettant à son ouvrage, tandis que don Miguel engageait une conversation avec ses parentes.

Il n'adressa plus la parole à Inès, et se contenta de la saluer au départ... Malgré cela, Antoinette, dont la jalousie était toujours en éveil, dit ce soir-là à sa mère:

— Grand'mère aurait bien pu se séparer de sa demoiselle de compagnie pendant la visite de mon cousin. Il faut toujours se défier de ces jeunes filles pauvres et trop jolies, car elles sont souvent intrigantes et coquettes.

— Je ne pense pas que Mlle de Brévys soit ni l'une ni l'autre. Tu sais que ta grand'mère a l'habitude de garder près d'elle sa demoiselle de compagnie quand il lui vient des visites, pour soutenir la conversation lorsqu'elle se trouve fatiguée. Elle n'a pas eu l'idée d'agir autrement parce que c'était M. de la Roche-Gléon... Du reste, cela n'a pas d'importance, car je ne crois pas Michel très inflammable.

— On ne peut jamais savoir! murmura Antoinette en hochant la tête.

Ce fut sans aucun enthousiasme qu'Inès revêtit le lendemain la fraîche toilette de voile blanc, don de Mme de Sambras. Cette soirée était une véritable corvée pour elle, surtout depuis qu'elle savait que don Miguel serait là. La présence de celui-ci ravivait sa souffrance secrète et les regrets éclos dans son coeur depuis le jour où elle avait compris que le jeune homme l'aimait, mais ne le lui dirait jamais à cause de la situation étrange qui était la sienne, et qu'il ne pouvait offrir à aucune femme de partager, puisqu'il pouvait arriver qu'un jour il fût dénoncé, traduit en justice et traité tout simplement en chef de brigands.

Quand Inès entra dans la chambre de Mme de Sambras, la vieille dame s'exclama d'un ton satisfait:

— Très bien! Très bien! Vous êtes délicieuse mon enfant. Ce blanc vous va à ravir!

Ce fut aussi l'avis des invités de la marquise de Bronnes, et si Inès avait été tant soit peu coquette, elle aurait pu ce soir-là être satisfaite de l'admiration discrète qui saluait sa beauté et sa grâce toute patricienne. Mais elle n'y songeait guère et dut faire effort pour répondre à ses voisins de table pendant le dîner et plus tard à ses cavaliers, Mme de Sambras l'ayant obligée à accepter deux ou trois danses.

Pendant le repas Antoinette avait constamment causé avec le comte Miguel, son voisin de gauche. En son honneur elle déployait toutes ses grâces et vraiment, elle était très brillante ce soir, très fraîche dans sa vaporeuse toilette rose. Son cousin lui donnait spirituellement la réplique, de cet air d'amabilité hautaine qu'il avait toujours dans le monde. Son regard énigmatique et attirant errait autour de la table, effleurait chaque convive, s'arrêtait une seconde sur Inès... L'un et l'autre auraient-ils pu penser, six mois auparavant, qu'ils se retrouveraient à cette table, elle l'ex-prisonnière, lui, le mystérieux roi des Andes!

Don Miguel avait simplement salué Inès à son entrée dans le salon. Elle pensait que tout se bornerait là... Aussi eut-elle un violent battement de coeur en le voyant, vers la fin de la soirée, s'avancer vers elle et solliciter l'honneur d'une danse.

Elle n'osa refuser devant la prière qu'elle lisait dans le regard de M. de la Roche-Gléon, et, posant sa main sur le bras qu'il lui présentait, s'éloigna avec lui.

— Savez-vous pourquoi je suis ici, Mademoiselle? murmura-t-il.

— Je ne m'en doute pas, Monsieur.

— Simplement pour avoir l'occasion de solliciter de vous un moment d'entretien. J'ai quelque chose à vous apprendre, et à vous demander... Quand me serait-il possible de vous parler?

— Mais, Monsieur, c'est impossible!

— Oui, ici, je le sais... Mais j'ai pensé à une chose. Le jour de congé de Jacques tombe mercredi prochain, ainsi que je m'en suis informé. Ce jour-là, vous sortez seule avec lui. Voulez-vous me permettre d'aller vous retrouver tous deux à un endroit désigné?

— Mais... cela n'est pas très correct, murmura Inès avec hésitation.

— J'espère, dona Inès, vous avoir montré par ma conduite précédente que vous pouviez avoir confiance en moi? D'autre part, comme je ne voudrais à aucun prix vous occasionner le moindre ennui, il suffira de fixer un endroit où ni l'un ni l'autre ne sommes connus... Peut-être pourriez-vous vous rendre tous deux à Versailles, par exemple? Nous nous rencontrerions, comme par hasard, au jardin du roi, et je vous dirais ce qui fait le véritable objet de mon voyage.

— Oui, cela est possible... Mais comment avez-vous pu me faire parvenir ce billet, avant-hier?

— Par l'intermédiaire de la femme de chambre de Mme de Bronnes, qui est affiliée à notre Société.

— Encore!... Oh! cela, don Miguel... non, je ne puis l'admettre!

— C'est vous qui avez vaincu! murmura-t-il d'une voix frémissante d'émotion et d'ardente tendresse. Pour l'amour de vous, le roi des Andes disparaîtra et avec lui les Frères de la Justice.

Elle leva vers lui son regard à la fois stupéfait et radieux.

— Serait-ce possible?

— Oui, pour vous, je le ferai... et aussi parce que j'ai compris que je faisais fausse route, je vous expliquerai cela mercredi, dona Inès, et vous me direz alors si vous daignez accepter pour votre époux Michel de la Roche-Gléon.

Il sembla soudain à Inès que tout tournait autour d'elle, les lumières se mirent à danser, il lui parut que les couples tourbillonnants s'enlevaient au plafond... Et elle glissa tout à coup évanouie entre les bras de don Miguel.

Il y eut un brouhaha dans les salons. Ecartant ceux qui se pressaient autour de lui, le comte Michel emporta rapidement Inès vers un petit salon voisin, où accoururent aussitôt Mme de Bronnes, Marthe et Antoinette.

— Avez-vous vu comme M. de la Roche-Gléon était pâle? chuchota une jeune femme à l'oreille de sa voisine. Lui qui ne s'émeut jamais de rien!

Antoinette se faisait cette même réflexion, tandis que sa mère et sa soeur s'occupaient à faire revenir à elle la jeune fille. En outre, elle avait remarqué qu'en causant avec Inès, son cousin n'avait plus, mais plus du tout sa physionomie accoutumée, si impénétrable et si altière, et que le délicat visage de Mlle de Brévys s'était subitement empourpré quelques secondes avant qu'elle ne tombât à terre.

L'évanouissement d'Inès fut de très courte durée. Elle s'excusa avec confusion du dérangement qu'elle causait et se leva du canapé sur lequel on l'avait étendue, en disant qu'elle allait se retirer.

— Oui, allez, mon enfant, dit Mme de Bronnes. Vous n'êtes pas de très forte santé, et surtout vous n'êtes pas habituée aux soirées. Une bonne nuit vous remettra.

Quand la marquise et ses filles sortirent du petit salon, elles trouvèrent à la porte le comte Michel qui s'informa aussitôt des nouvelles de Mlle de Brévys.

— Oh! ce n'est rien du tout! dit Antoinette d'un ton ironique. Vous vous inquiétez beaucoup trop de cela, Michel!

— Pas plus qu'il ne faut, car Mlle de Brévys est une jeune fille charmante à tous les points de vue, et digne du plus respectueux intérêt! riposta don Miguel d'un ton d'irritation altière.

Antoinette rougit de colère. Mais Marthe dit vivement:

— Vous avez raison, Michel, et je ne comprends pas la réflexion d'Antoinette.

La jeune fille se mordant les lèvres, s'éloigna sans répliquer, tandis que M. de la Roche-Gléon offrait son bras à Marthe pour la reconduire dans le salon voisin.

VI

Inès et Jacques se rencontrèrent au jour dit avec don Miguel. Celui-ci, sans s'attarder en préambules, alla droit au but de son entrevue... Il avait beaucoup réfléchi depuis ces six mois, et avait fini par ne plus voir son oeuvre du même oeil qu'auparavant. S'étant trouvé, à Lima, en rapports avec un prêtre de haut savoir et de grande piété, il lui avait confié ses doutes, et en avait reçu cette réponse: "Votre but est louable, mais c'est une utopie, étant donnés les tristes instincts de la nature humaine. Toujours l'injustice existera sur la terre, et ce n'est pas un homme, si intelligent et si puissant qu'il soit, qui pourra la faire disparaître. Tout au plus, par vos exécutions sommaires, pourrez-vous jeter momentanément quelque terreur chez les coupables. D'ailleurs, est-il admissible qu'un individu s'arroge le droit de juger et de punir ses semblables sans en avoir reçu mandat de la société? En ce cas, nous pourrions aller fort loin, chacun se faisant justice à sa manière, et d'après ses propres vues. Ensuite, ce système d'information des Frères de la Justice, cette mystérieuse police qui se glisse jusqu'au sein des familles, ces dénonciations, tout cela sort des voies droites et loyales."

— Depuis longtemps, je le pensais, ajouta don Miguel. C'est pourquoi le terme d'"espionnage" dont vous vous êtes servie un jour me fit bondir. Ce reproche touchait le point sensible, réveillait les reproches de ma conscience... Aujourd'hui, dona Inès, je suis résolu à dissoudre la Société, à licencier mes hommes, à devenir, en un mot, un homme comme un autre.

— Oh! comme vous faites bien! s'écria Inès dont les yeux brillaient de joie.

— Votre approbation est ma plus douce récompense. D'ailleurs, c'est vous surtout qui avez commencé à jeter en mon âme le doute sur l'efficacité de l'oeuvre commencée par mon aïeul.

— Mais ne craignez-vous pas pour plus tard des dénonciations de la part des anciens affiliés?

— Non, car j'ai pris mes précautions. Je tiens la plupart par quelque secret, quelque faute inconnue dont je possède les preuves. Ils le savent, et seront les premiers à désirer que le silence se fasse toujours sur cette page de leur existence. Quant à mes hommes du camp de Solepto, ils recevront chacun une petite fortune, après m'avoir juré sur l'honneur que jamais un mot d'eux ne viendra révéler mon secret. Cependant, s'il arrivait qu'un d'eux le trahît, je me suis arrangé afin qu'on ne pût découvrir aucune preuve. Pour cela, aussitôt le licenciement de ma petite troupe, je ferai tout brûler, tout disparaître à Solepto, l'ascenseur sera détruit, il n'existera plus aucun moyen de parvenir là-haut.

— Mais votre gisement aurifère?

— Lui aussi demeurera désormais inaccessible. Je ferai transporter à mon hacienda ce que je pourrai d'or, le reste demeurera inutilisé sans doute jusqu'à la fin des temps.

— Pauvre Solepto! murmura mélancoliquement Inès.

Don Miguel lui prit doucement la main en disant avec émotion:

— Cela vous fait de la peine aussi de penser qu'il sera détruit?... J'avoue que cette exécution me sera dure. Mais qu'est-ce que cela, si à ce prix je puis vous conquérir, Inès! Ecoutez encore ce que je dois vous dire... Je veux complètement me transformer avant de solliciter votre chère petite main. Il faut que vous oubliiez le roi des Andes, cet homme qu'une chimère, généreuse je le veux bien, quant au but, mais trop ténébreuse quant aux moyens, éloignait de la voie droite, obligeait à la dissimulation et à une dureté impitoyable. Il faut que vous ne voyiez plus en moi que Michel de la Roche-Gléon. En outre, il importe que nous ne soyons pas séparés au point de vue des croyances. Je vais donc étudier sérieusement, pendant un an, les questions religieuses — car, même pour vous posséder, dona Inès, je ne voudrais jamais feindre une foi que je ne posséderais pas réellement. En même temps, je m'initierai aux oeuvres sociales, sous la conduite d'un homme de coeur et de haute valeur, le marquis de Blèves, si connu pour son zèle et son inlassable charité. Je n'admettrais pas de demeurer inactif, rouage inutile dans la société; puisque je renonce à venger les injustices humaines, je veux du moins essayer d'en réparer le plus possible en allant vers ceux qui souffrent, vers ceux qui se révoltent. Ma grande fortune me permettra de faire du bien à beaucoup... Et à ce bien matériel, je veux pouvoir joindre le réconfort moral et l'espoir d'une vie meilleure. C'est pour cela que je veux étudier votre religion, afin d'être à même de parler ensuite en connaissance de cause, et de dire aux incroyants que je rencontrerai: "Moi aussi, j'étais comme vous. Maintenant, je suis chrétien."

[illegible] d'Inès — larmes d'émotion heureuse en entendant la voix vibrante du comte Michel lui dire ses projets et ses résolutions.

— Je vous fais encore pleurer, chère Inès?... Mais ce n'est pas de chagrin, cette fois, n'est-ce pas?... Et lorsque je serai transformé, j'oserai alors solliciter le bonheur de devenir votre soutien dans la vie. Si vous ne me trouvez pas trop indigne alors...

Elle l'interrompit par un cri spontané du coeur...

— Ah! j'avais bien deviné quelle noble nature vous étiez! Quand vous serez chrétien, c'est en toute confiance que je m'unirai à vous.

— Inès, ceci est une promesse!

— Oui, c'est une promesse de fiançailles! dit-elle en levant son regard ému et heureux vers les yeux rayonnants de bonheur et de grave tendresse qui l'interrogeaient.

Ils restèrent un long moment silencieux, savourant l'exquise douceur de cette minute... Depuis quelques instants, Jacques s'était éloigné discrètement, et, courbé à terre, s'amusait à déranger dans leurs allées et venues de diligentes fourmies.

— Il faut que nous partions! dit enfin Inès. Mme de Sambras est souffrante et m'a demandé de ne pas rentrer trop tard.

— Que je voudrais pouvoir vous enlever dès maintenant à cet esclavage!

— Comme vous exagérez! Mme de Sambras est très bonne pour moi, et si j'ai quelques petites difficultés, quelques petits ennuis, comment oserais-je me plaindre, en considérant l'existence de tant d'autres!

— Vous êtes toujours la sagesse même!... Mais je me figure que ma cousine Antoinette n'est pas très agréable pour vous?

— Depuis quelques jours seulement — depuis la soirée de contrat. Mais je n'ai guère affaire à elle, et d'ailleurs tout cela est bien peu de chose!

— C'est égal, j'ai hâte, de toute façon, de vous voir devenir comtesse de la Roche-Gléon. Et quel ennui de ne pouvoir, lors des visites que je ferai chez mes parents, nous traiter en fiancés! Il faudra avoir l'air de presque étrangers, nous parler à peine!... Me permettrez-vous de vous écrire, au moins?

Inès secoua la tête.

— Je suis seule, sans famille; je crois préférable de vous en abstenir jusqu'à nos fiançailles officielles, don Miguel.

— Comme vous êtes sévère! C'est une dure pénitence que je vais faire pendant cette année. Mais elle me méritera peut-être une foi plus ferme et plus ardente.

— Oh! oui, Dieu voit tout et compte tout!... Mais dites-moi, don Miguel, ce qu'est devenue la pauvre Alonsa?

— Elle est à Paris, chez moi. Vicenta est morte le mois dernier, minée par le remords de sa faute. Ma pauvre nourrice était si triste, si abattue, que je l'ai emmenée avec moi, et maintenant elle ne me quittera plus... Elle viendrait bien vous voir, dona Inès, de même que M. Hamelette et Bille, qui sont aussi à Paris.

— Vraiment!... Ce bon M. Hamelette!... et ce brave Bille! Vous leur avez donné la liberté?

— Après serment de ne rien révéler, naturellement. Ils doivent raconter une histoire de fuite à travers les montagnes... On en parlera ces jours-ci dans les journaux. M. Hamelette est tout entier à ses travaux, comme si rien d'extraordinaire ne s'était passé dans son existence. Quant à Bille, il est chez moi. Je n'ai pas de serviteur plus fidèle, plus passionnément dévoué. C'est du fétichisme que ce garçon professe à mon égard.

Ils se mirent à rire tous deux, au souvenir des anciennes opinions de Bille.

— Et l'excellent don Sanche, qui m'a si bien soignée?

— Il est encore à Solepto. Aussitôt que tout sera fini là-bas, il viendra à Paris, et lui non plus ne me quittera plus.

Jacques se rapprocha à ce moment. Il était l'heure de se séparer. Don Miguel baisa la main d'Inès et la regarda s'éloigner avec un mélange de tristesse et de bonheur, tristesse du long délai que lui-même s'imposait pour leur union, bonheur en songeant qu'un jour cette enfant à l'âme si pure, si ferme et si noble, serait sa compagne pour toute la vie.

. . . .

Ce fut dans la haute société parisienne, un étonnement indescriptible lorsqu'on vit le changement d'existence du comte de la Roche-Gléon. Jusque-là, il avait mené, pendant ses séjours à Paris, une vie fort mondaine, alternant avec les occupations artistiques et les études scientifiques qui paraissaient l'intéresser également. Jamais il n'avait semblé se soucier d'oeuvres sociales, ni même charitables, du moins pour payer de sa personne, car il était royalement généreux lorsque l'une d'elles venait le solliciter. La surprise était donc bien explicable, en le voyant s'initier à ces oeuvres, sous la direction de M. de Blèves.... Chez les de Bronnes, c'était de la stupéfaction, et Inès avait peine à s'empêcher de sourire en les entendant échanger leurs réflexions à ce sujet.

— C'est sans doute une pose! dit [illegible] M. de Bronnes. La mode est à cela.

— Mon cher ami, M. de la Roche-Gléon est trop intelligent pour être poseur! riposta Mme de Sambras. Je crois, moi, qu'il est sincère.

— Oh! j'en suis sûre! appuya Antoinette.

Mlle de Bronnes était pleine d'espoir, en voyant son cousin venir un peu plus souvent qu'autrefois. Le soupçon qui l'avait un instant saisie le jour de la soirée s'était complètement évanoui. Michel ne paraissait pas accorder à Mlle de Brévys plus d'attention que ne le demandait la politesse, et elle, de son côté, était toujours très simple, absolument dépourvue de coquetterie.

Les fiancés n'auraient pas trouvé occasion d'échanger quelques mots si Jacques, le malin, jouant le bon génie, n'avait imaginé d'écrire à son futur beau-frère chaque matin de ses jours de sortie: "Nous irons nous promener de tel côté. Venez donc, je serai content de vous voir."

Michel ne résistait pas à la délicieuse perspective; il se rencontrait, comme par hasard, avec le frère et la soeur. Inès riait gaiement, tout heureuse, en lui adressant un reproche que démentait son regard radieux. M. de la Roche-Gléon lui faisait part de ses progrès, des oeuvres entreprises avec le concours de M. de Blèves et d'autres chrétiens éminents, il lui parlait des projets d'avenir où elle avait la large place... Puis ils se quittaient, emportant une nouvelle provision de patience.

Pendant l'été, la famille de Bronnes, comme de coutume, se rendit à Deauville. Michel, qui partait généralement dès le printemps pour le Pérou, était cette année demeuré à Paris. Il vint rejoindre ses cousins, et loua près d'eux une villa, ce qui fortifia l'espoir d'Antoinette, bien que l'attitude assez indifférente de son cousin l'inquiétât un peu.

M. de la Roche-Gléon parut, à Deauville, saisi d'un très vif intérêt pour la conversation de Mme de Sambras, fort spirituelle et intéressante quand elle le voulait. Il venait lui tenir compagnie, tandis que sa fille et sa petite-fille paradaient en élégantes toilettes sur la plage et au casino, charmant la vieille dame qui ne voyait plus que par ses yeux.

Un jour, il lui offrit de faire de la musique, ce qui fut accepté avec empressement, et Inès accompagna son violon... Ces petites séances se reproduisirent les jours suivants, permettant aux fiancés de se départir quelque peu de leur attitude conventionnelle.

Quand Mme de Bronnes et Antoinette apprirent cela, elles froncèrent toutes deux les sourcils.

— Mais il me semble, ma mère, que vous êtes bien imprudente! dit la marquise d'un ton de reproche.

— Bah! Mlle de Brévys est excessivement sérieuse, et le comte Michel aussi!

— Ce qui n'empêcherait pas celui-ci de s'amouracher de votre demoiselle de compagnie!

— Il pourrait faire beaucoup plus mal! Elle serait une charmante comtesse.

Antoinette devint pourpre de colère, tandis que sa mère s'écriait avec indignation:

— Comment, c'est vous, ma mère, qui dites cela, alors que vous connaissez nos projets... nos désirs!

— Que veux-tu, ma fille, si M. de la Roche-Gléon avait été disposé à aimer Antoinette, ce serait déjà fait, rien ne s'y opposant. Je crois, maintenant, que vous vous leurrez d'un vain espoir.

Les deux dames sortirent furieuses de la chambre de l'aïeule. Mais elles savaient qu'il était inutile de faire des représentations à la vieille dame. Elles n'auraient servi qu'à l'engager à contrecarrer les désirs de sa fille et de sa petite-fille, par suite de cet esprit de contradiction que l'âge ne faisait que développer.

Mais le danger était très grand. Il était de toute évidence maintenant que le comte Michel n'était pas attiré seulement chez Mme de Sambras par l'agrément de la conversation de celle-ci. La présence de la charmante demoiselle de compagnie devait être pour beaucoup dans cette aimable assiduité dont il n'était pas coutumier jadis.

Le comte Michel se doutait bien des inquiétudes de ses cousines, et s'en amusait en son for intérieur. Maintenant qu'il ne tarderait plus à faire sa demande officielle, il préférait que l'on eût quelques soupçons de ses sentiments pour Inès. Ce fut au retour de Deauville, un soir où, la jeune fille étant souffrante, la comtesse se trouvait seule, que M. de la Roche-Gléon lui fit part de son amour pour Inès de Brévys.

— Vous ne m'étonnez pas, mon cher ami, répondit Mme de Sambras. Cette enfant est exquise, et digne de vous. Certainement, sa noblesse ne vaut pas la vôtre, elle est pauvre, avec un frère qui sera à votre charge.

— Oh! qu'est-ce que cela? interrompit le jeune homme avec un geste d'insouciance.

— Oui, oui, vous êtes assez riche pour ne pas considérer ces choses-là... Et puis, vous aurez une femme charmante... Car je ne suppose pas qu'elle refuse.

— J'espère que non! dit Michel en dissimulant un sourire amusé.

Naturellement, la réponse fut affirmative. Il y eut grande colère chez la marquise et sa fille, qui déclarèrent que jamais elles ne considéreraient comme leur parente cette intrigante.

Puis tout se calma, Antoinette alla passer l'hiver chez sa soeur qui habitait Bordeaux, le mariage se fit pendant ce temps, et quand la jeune fille revint au mois de mars, elle était presque consolée, et disposée à épouser un cousin de son beau-frère qui, tout en étant fort loin de posséder les dons remarquables de Michel de la Roche-Gléon, ne lui semblait pas un parti à dédaigner.

Or, ce cousin n'était autre que Garton de Salves, revenu en même temps que M. de la Roche-Gléon et pourvu par celui-ci d'une fort belle fortune. B[illegible]que délivré par le comte de son s[illegible]béissance, il lui conserva[illegible] extrême, et se laissait guid[illegible]r son plus grand bien, du[illegible] M. de la Roche-Gléon réussissait à le rendre plus sérieux et à le lancer, lui aussi, dans les oeuvres sociales. Mais Antoinette ne devait jamais se douter que son mari avait jadis fait partie de l'association redoutable dont le roi des Andes était le chef mystérieux.

Quant au jeune ménage de la Roche-Gléon, il s'était installé dans le vieil hôtel du comte Michel, où Alonsa, Diégo, Joaquino et Bille se disputaient le bonheur de le servir. Jacques était là aussi, travaillant sous la direction de son beau-frère et de don Sanche, resté le confident et l'ami de l'ex-roi des Andes. Une atmosphère de haute piété régnait maintenant dans l'hôtel de la Roche-Gléon. Tous ces gens qui avaient jadis suivi aveuglément le maître aimé avec idolâtrie l'avaient imité dans sa conversion... Et, comme c'étaient des âmes bonnes et droites, ils devenaient d'excellents chrétiens pleins de zèle pour seconder le comte dans les oeuvres où il se servait maintenant, pour attirer les égarés et retenir les faibles, de cette singulière puissance de séduction qui avait jadis enchaîné sous sa domination des hommes si différents d'habitude, de tempérament et de nationalité.

M. et Mme de la Roche-Gléon étaient fort connus dans Paris, non pas seulement dans le Paris aristocratique, mais encore dans les faubourgs, où ils allaient tous deux porter leur secours matériel et moral. Très simples, ils attiraient pourtant tous les regards par leur élégance naturelle et le charme qui émanait d'eux. Parmi les ingratitudes qui répondaient parfois à leurs bienfaits, ils recueillaient de douces preuves de reconnaissance, et avaient la joie de voir des âmes revenir au bien et à la vérité. Puis, comme disait Bille, devenu une des colonnes du cercle d'ouvriers fondé par le comte Michel, "nous autres, c'est pas pour être récompensés qu'on travaille, c'est pour enlever des âmes à l'enfer. Et l'enfer, c'est déjà, dès ce monde, l'envie, la haine, les vices que des sectaires et d'odieux exploiteurs infusent dans l'âme du peuple".

FIN.

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 cents par mot. Minimum: 25 cents par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Les petites annonces doivent nous parvenir au plus tard le lundi soir, à cinq heures.

FONTAINE ET COMPAGNIE font mieux
Que ce soit pour une installation de lumière, d'appareil à chauffer l'eau ou de poêle électrique.
FONTAINE ET COMPAGNIE font mieux
Manquez-vous de lumière, votre fer à repasser ne chauffe-t-il plus, la machine à laver... refuse-t-elle de fonctionner...
FONTAINE ET COMPAGNIE font mieux
Etes-vous sur le point d'acheter une machine à laver, un appareil à chauffer l'eau, un poêle électrique...
Inutile d'appeler ailleurs.
FONTAINE ET COMPAGNIE font mieux
185, ave. Provencher Tél. 201 425

A LOUER — Logement de 4 chambres, très bien décoré, magnifique chambre de toilette. S'adresser à C.-A. [illegible], 325, rue des Meurons. Téléphone 202 [illegible]. 1f

A LOUER — Maison de 7 chambres, située au No 482, rue Ritchot. S'adresser au No 237, rue Saint-Jean-Baptiste. Tél. 201 226.

A LOUER — Chambres claires et propres à louer à prix très raisonnable, pension si désirée, chez couple parlant français, à Winnipeg Beach. Faites vos réservations de bonne heure. S'adresser à Boîte 28, la "Liberté". 4

PERSONNE D'AGE MUR désire position dans presbytère. Expérience. S'adresser à Boîte 42, la "Liberté". 4

AVEZ-VOUS MAL AUX PIEDS?
Si oui, ne manquez pas de visiter le Dr G.-Albert Séguin. Vous éprouverez un soulagement immédiat à tous vos maux de pieds, à partir des cors jusqu'aux pieds plats.
DR G.-ALBERT SEGUIN,
438, Edifice Somerset, Winnipeg
Téléphone 80 772

POURQUOI vous faire opérer, pour calculs biliaires, appendicite, maladies du foie et de l'estomac? Employez Hepatola, le grand nettoyeur du système. Prix, $6.75 par colis postal. Mme Geo.-S. Almas, Boîte 1073—11, Saskatoon, Sask. 52

AU SACRE-COEUR

Funérailles de Mme Ernest Aubin

A la longue liste des défunts et défuntes de la paroisse depuis vingt-cinq ans, vient de s'ajouter un nom de plus; aux vives supplications qui accompagnent les supplications de tant de familles en deuil, mêlons donc les prières de la liturgie sacrée.

En même temps que le service solennel pour tous ceux et celles qui nous ont quittés, eut lieu le service funèbre de Mme Ernest Aubin, née Eugénie Châle.

Eugénie naquit dans la paroisse Sainte-Brigitte, de Montréal. Dès son jeune âge l'Académie Sainte-Marie, de Winnipeg, la compta parmi ses élèves, ainsi que sa soeur, devenue la Rév. Soeur Marie-Zéphirin, des SS. NN. de Jésus et de Marie. Mariée en l'église du Sacré-Coeur, il y aura bientôt vingt-trois ans, elle eut le privilège d'élever sa famille à proximité de notre église-école. Affligée d'un cancer, depuis de longues années, l'avis du médecin vint charitablement prévenir la famille de la fin prochaine. Administrée le 19 mai, résignée et souriante dans sa maladie, consolée spécialement par sa soeur religieuse, elle s'éteignit doucement le 20 juin, à 9 h. 30 du matin, une heure après sa dernière communion à Jésus Eucharistie, entourée du curé, des membres de sa famille et de plusieurs religieuses des SS. NN. de Jésus et de Marie.



Décédée



Mme ERNEST AUBIN, dont les funérailles ont eu lieu lundi à l'église du Sacré-Coeur

A l'heure convenue, les porteurs, MM. Aug. Lalonde, J.-A. Lemire, H. Chevrier, E. Guertin, J.-H.-N. Léveillé et P. Sala apportèrent le cercueil de la demeure familiale jusqu'aux portes de l'église.

Le R. P. W. Vézina, O.M.I., curé, chanta le service, accompagné des RR. PP. W. Piédalue et I. Désautels, respectivement diacre et sous-diacre. La Chorale du Sacré-Coeur alterna avec les appels du célébrant.

Au sanctuaire, l'on remarquait le R. P. J. Magnan, O.M.I., provincial, le R. P. J. Desjardins, S.J., recteur du Collège de Saint-Boniface, le R. P. A. Bernier, S.J., MM. les abbés Léonide Primeau et Emilien Lévêque, de l'archevêché de Saint-Boniface, les RR. PP. O. Plourde et J.-B. Beaupré, O.M.I.

Dans la nef, une foule de paroissiens et d'amis, les Dames de Sainte-Anne, les enfants de l'école, des représentants des communautés religieuses, en outre des survivants de la famille en deuil, l'époux, M. Ernest Aubin, deux fils, Paul et Louis; trois filles, Jeanne d'Arc, Madeleine et Marguerite.

La procession funèbre, à la suite du corbillard, se rendit à Saint-Boniface. La fosse nouvelle, dans le cimetière de la cathédrale, côtoie d'autres membres bien chers. Le R. P. J.-B. Beaupré, O.M.I., vicaire, aspergea et bénit une dernière fois les dépouilles de cette mère soucieuse avant tout de l'éducation religieuse des siens, de cette grande bienfaitrice de la paroisse du Sacré-Coeur.

Unissons-nous dans la sympathie, prions pour nos chers défunts.

Visiteurs à l'approche des fêtes

Mgr A. Turquetil, O.M.I., préfet apostolique de la Baie d'Hudson; le R. P. E. Duplain, O.M.I.; le R. P. F.-X. Pelletier; Mgr S. Breynat, O.M.I., vicaire apostolique du Mackenzie; M. l'abbé Lee; les Pères Oblats C. Perreault et W. Piédalue.

La fête du Sacré-Coeur

Au soir de la fête du Sacré-Coeur, vendredi prochain, il y aura heure solennelle d'adoration, après avoir passé la journée devant le Saint-Sacrement exposé.

• • •

M. Ernest Aubin et sa famille remercient toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner de la sympathie à l'occasion de leur deuil récent.

• • •

Tennis

Le dimanche 22 juin, notre club se rendait à l'invitation de l'Immaculée-Conception, et pour la deuxième fois cette année, nous sommes sortis vainqueurs pour la majorité des joutes.

M. Hervé Sala a remporté la victoire dans les simples pour hommes contre M. Bernard Gingras par 6-2, 6-0, tandis que Mlle Yvette Sala défit Mlle Gertrude Gingras dans les simples pour dames 6-1, 6-0. MM. Paul L'Heureux et Denis Belair gagnèrent dans une longue lutte contre MM. Jim Hastie et Bernard McDonald par un résultat de 6-3, 3-6, 6-4.

L'équipe de l'Immaculée Conception gagna les doubles pour dames lorsque Mlles Lorraine Gingras et Olive Kavanagh défirent Mlles Hélène Provost et Hélène Léger par 6-4, 6-1. Ils ont aussi remporté la victoire dans les doubles mixtes où figurèrent Mlle Jean Hastie et M. Georges Amyot contre Mlle Paule Sala et M. Brunelle Léveillé; le résultat fut, 6-8, 6-3, 6-4.

Ajoutons la splendide démonstration réservée aux joueurs et aux visiteurs lorsque M. Crowder joua en simples contre M. McCaughan, tous deux champions de la province pour l'année dernière. Qu'il soit dit en passant que MM. Bernard Gingras et Hervé Sala se sont mesurés contre ces illustres joueurs et bien qu'ils furent défaits, la défaite n'a pas moins été honorable, car le résultat était 7-5.

Nous félicitons les gagnants de ce deuxième tournoi et nous remercions sincèrement le club de l'Immaculée Conception pour son aimable courtoisie.

Il nous fait plaisir d'annoncer que M. Hervé Sala s'est présenté dans le concours de la ville. La première joute a eu lieu samedi dernier et il a remporté une victoire de 7-5, 6-4. Félicitations, et que le succès l'accompagne jusqu'au bout!

Mlle Yvette Sala et M. Brunellle Léveillé se sont aussi inscrits pour les doubles mixtes. Bien du succès!

• • •

Nous sommes heureux de saluer le retour de Mlle Claire Carignan, qui relève d'une opération. Nous lui souhaitons prompt et plein rétablissement.

LE SECRETAIRE.

A la Chorale

Dimanche prochain à la suite de la grand'messe aura lieu l'assemblée annuelle de la Chorale, à laquelle se fera l'élection des officiers pour le terme 1930-1931. Tous les membres sont priés d'assister.

Notre organiste, Mme Louise Thibault, s'embarquera à Montréal le 4 juillet, en route pour l'Europe. Elle fera partie de l'orchestre qui accompagne le "All Canadian Tour".

Quelques perles judiciaires

D'un avocat: "Et vous acquitterez mon client, messieurs les jurés, même si vous n'avez pas la certitude de son innocence en vous décidant à la lueur du doute qui obscurcit cette affaire."

D'un agent: "Nous le tenions par les jambes, il nous donnait des coups de pied; on aurait dit un serpent".

D'un juge d'instruction: "Et maintenant, ce n'est plus le juge d'instruction qui vous interroge, c'est un honnête homme".

D'un défendeur: "Cet exploit est tellement nul qu'il a fait rire l'huissier".

L'huissier qui rit de ses propres exploits, c'est vraiment d'un imprévu sur lequel on peut mettre le point final.

• • •

Sérieuse constipation — M. C.-J. Frost, de Napa, Calif., écrit: "Je souffrais si sérieusement de constipation qu'on devait me donner des lavages intérieurs à l'hôpital afin de me procurer du soulagement. Depuis que j'emploie le Novoro du Dr Pierre mes intestins fonctionnent naturellement et régulièrement deux fois par jour. Je puis maintenant bien dormir et mon appétit s'est grandement amélioré." Cet incomparable remède herbeux n'est pas un simple laxatif, il fortifie et règle les organes d'élimination et corrige l'évacuation défectueuse. Il est fourni directement mais pas dans le commerce de droguerie. Ecrire au Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501, Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone 28 870.

R. P. Vézina, O.M.I., curé; R. P. J.-B. Beaupré, O.M.I., vicaire.

Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 11 heures (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Boulet.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. p.m. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.